



UN SEUL MONDE. UN SEUL INTERNET.



2010
RAPPORT
ANNUEL



Internet est rapidement devenu la plate-forme de rassemblement de 2 milliards d'individus sous forme de communauté.

Plus que tout autre support, il a modifié la façon dont nous faisons des affaires et communiquons, la façon dont nous collectons des informations, la façon dont nous abordons l'éducation, la finance et les services bancaires, ainsi que notre mode de socialisation. Il a changé la façon dont nous lisons des documents, nous a permis d'accéder à des documents dans une multitude de langues. Aujourd'hui, il a intégré la vie de 5 milliards de terriens, en leur permettant de profiter des avantages de ce fonds commun considérable.



ICANN

2010 RAPPORT ANNUEL

Message du président-directeur général	4
Message du président du conseil d'administration	5
Nos meilleures réalisations en 2010	6
Réaliser notre cœur de métier : Maintenir la sécurité et la stabilité de l'Internet mondial	
IANA : Améliorer l'excellence opérationnelle et commerciale	7
Garantir le fonctionnement d'un réseau mondial	9
ICANN : une organisation multinationale	
Connecter le monde grâce à des noms de domaine internationalisés.....	10
Affirmation des engagements : Responsable vis-à-vis du monde.....	12
Des innovations pour le monde entier : Nom de domaine générique de premier niveau	14
Engagement de la communauté de l'ICANN	
Comité consultatif gouvernemental : Augmentation du nombre de membres et accroissement de l'engagement.....	15
Engagement et portée au niveau mondial	16
Développement des compétences grâce au programme de bourses	17
Renforcement du modèle multipartite grâce au forum sur la gouvernance de l'Internet	18
Organisation de support relative aux noms de code de pays Les pays réalisent des innovations historiques, ensemble.....	19
Au-delà des chiffres : Engagement.....	20
Organisation de soutien aux politiques des noms génériques Lentement mais sûrement, pour gagner la course.....	21
Moderniser le service Whois vieillissant.....	23
Le GNSO restructuré : lever les obstacles à la participation	24
Comité consultatif pour la sécurité et la stabilité : Des techniciens aguerris alertent les organismes d'élaboration des politiques de l'ICANN sur les implications en matière de sécurité	25
Le développement de la communauté At-Large et les activités d'élaboration de politiques	26
Annexes	
Conseil d'administration.....	29
États financiers vérifiés de 2010	37
Pratiques de rémunération.....	46
Glossaire	51





MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ICANN est une institution multinationale qui poursuit un objectif commun : un Internet mondial stable, sécurisé et unifié. Cela se reflète dans le caractère de plus en plus universel de son travail, et dans le personnel, le conseil d'administration, les organisations de soutien et comités consultatifs internationaux de l'ICANN.

Internet a le pouvoir de transformer l'expérience humaine. Il permet la communication à une échelle sans précédent, et est étroitement lié à des milliards de vies dans le monde entier. Son ouverture, sa globalité et son absence relative de réglementation en font un terrain fertile pour l'innovation et la compétitivité, un moteur pour une croissance économique plus que nécessaire.

En tant que coordinateur du système de noms de domaine et des adresses de protocole Internet, l'ICANN est un organisateur essentiel de l'avenir d'Internet. Le soutien de la communauté mondiale et son modèle de prise de décision pluripartite et privé sont et resteront les pierres angulaires du succès de l'ICANN.

Une grande partie de ce succès vient couronner des années de travail effectué par la communauté de l'ICANN dans l'élaboration de politiques et des avancées technologiques en faveur d'Internet, ainsi que l'entière collaboration de nos parties prenantes dans la bonne conduite de ces accomplissements.

Et quels accomplissements !
Voici certaines des réalisations de l'ICANN en 2010.

- La signature de l'**Affirmation des engagements** avec le gouvernement américain en septembre 2009 a fait passer la supervision de l'ICANN d'un gouvernement au monde entier. Avec cette sage décision, les États-Unis ont reconnu le caractère transfrontalier des communications modernes et le fait que la gouvernance d'Internet est – et doit rester – pluripartite et privée.
- L'ouverture des **noms de domaine internationalisés** est une expression clé de l'engagement de l'ICANN envers l'Internet mondial. Un Internet véritablement libre est un Internet mondial, où la langue ne représente pas une barrière à l'accès et où tout un chacun peut communiquer avec n'importe qui, n'importe où. Les noms de domaines internationalisés permettent à des milliards d'utilisateurs dont la langue principale comprend un système d'écriture non latin d'accéder à Internet en utilisant leur langue uniquement. Trente-cinq pays et territoires ont demandé l'examen accéléré de leurs applications de domaine de premier niveau de code pays IDN.
- Dans le cadre d'un mouvement radical pour améliorer la sécurité, la stabilité et la résilience de l'Internet, la zone racine a été signée dans le cadre du déploiement mondial des Extensions de sécurité du

système de noms de domaines ou **DNSSEC (Domain Name System Security Extensions)**. L'authentification DNSSEC dans la zone racine constitue un élément clé offrant aux utilisateurs une meilleure protection contre certaines formes de fraudes en ligne.

- Le **comité consultatif gouvernemental** a accueilli 13 nouveaux membres, dont la Chine et la Russie, et trois nouveaux observateurs. Cette croissance met en lumière la compréhension des décideurs publics de la nécessité du dialogue et de l'engagement continu et approfondi, sur l'avenir de l'Internet et de sa gouvernance.

Ces réalisations et d'autres témoignent du modèle de prise de décisions privé et ascendant de l'ICANN, qui accueille toutes les voix et offre une arène pour la collaboration mondiale sur des sujets importants touchant les systèmes de numérotation et d'affectation de noms d'Internet.

L'ICANN et la communauté peuvent avoir un regard positif et fier sur l'année 2010, les défis à relever sont nombreux à mesure que l'Internet et l'ICANN évoluent pour répondre aux besoins en matière de communications de plus en plus complexes de la société. Nous sommes impatients de collaborer avec vous pour en accomplir encore davantage en 2011.

Rod Beckstrom

ROD BECKSTROM
PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renforcée par la nomination de Rod Beckstrom en tant que président-directeur général en juillet 2009, la communauté de l'ICANN a assisté à des réalisations extraordinaires en 2010, dont certaines sont l'aboutissement de longs efforts conjoints, et d'autres représentent de grandes avancées. Diriger cet organisme représente un défi énorme et nous réalisons désormais les fruits des compétences et de l'énergie de Rod. Nous lui sommes reconnaissants pour son travail acharné et son dévouement.

Un examen de nos réalisations montre :

La réalisation d'étapes importantes dans une restructuration majeure de l'Organisation de soutien aux politiques des noms génériques (GNSO). Les améliorations de la GNSO comprennent l'adoption d'un modèle de groupe de travail pour l'élaboration de politiques, le renforcement de ses regroupements, l'amélioration des communications avec les autres structures de l'ICANN et la révision du processus d'élaboration des politiques. Un nouveau conseil GNSO a siégé à la réunion de Séoul en octobre 2009. La majorité du travail reste est en voie de réalisation d'ici la fin de l'année civile 2011.

Le remplacement de l'Accord de projet conjoint par l'Affirmation des engagements. Je ne peux pas surestimer l'impact de ce changement dans la structure de gouvernance, hors du périmètre de contrôle par le Département du Commerce américain et en faveur

de la responsabilité vis-à-vis de la communauté Internet mondiale.

Le travail réalisé pour respecter les engagements de l'Affirmation et le lancement des trois études exigées. En particulier, grâce à l'Équipe d'audit de la responsabilité et de la transparence, présidée avec compétence par Brian Cate. Leur travail, réalisé dans des contraintes de temps extrêmes, a abouti à des recommandations qui renforceront en substance la responsabilité et la transparence de l'ICANN.

Le lancement de la procédure accélérée ccTLD IDN après des années de travail de l'ICANN, des organisations de soutien, du comité de réflexion qui développe et promeut les standards Internet, et de nombreux experts linguistiques et techniques. Félicitations aux quatre premiers pays dont le ccTLD IDN a été ajouté à la racine DNS : l'Égypte, la Russie, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis. Nous remercions l'équipe qui progresse sur le problème des variables, permettant aux versions du chinois utilisé par la Chine, Hong Kong et Taïwan de suivre.

Les progrès considérables dans le cadre du projet le plus important de l'ICANN, le lancement des nouveaux domaines de premier niveau génériques. Depuis le démarrage de la phase de mise en œuvre par le conseil d'administration en juin 2008, le programme des nouveaux gTLD a fait l'objet d'au moins 13 résolutions du conseil d'administration et d'un atelier spécial à Trondheim en août, lors

duquel 13 autres décisions ont été prises. De nombreux problèmes demeurent, mais la fin de la phase de mise en œuvre, prévue en 2011, se traduira par des modifications substantielles apportées à l'Internet.

Le défi majeur rencontré lors de l'installation des DNSSEC dans la zone racine. VeriSign et ICANN gèrent conjointement le fichier de zone racine en vertu du contrat avec la National Telecommunications and Information Administration (Administration américaine de l'information et des télécommunications), et les trois parties travaillent en collaboration en vue de jeter les bases pour une mise à niveau importante de l'infrastructure d'Internet. Elle a été précédée par presque une année de travail à l'élaboration de l'infrastructure et des systèmes de gestion clés, aux essais approfondis du serveur racine et enfin, aux cérémonies de signature clés dans les nouvelles installations en Virginie et en Californie qui ont conduit à la signature du fichier de zone racine. Voici une belle réussite.

Enfin, je souhaite remercier les directeurs et agents de liaison qui nous ont quitté cette année, parmi lesquels le vice-président Roberto Gaetano, Steve Goldstein, Jānis Kārklīņš, Wendy Seltzer et Thomas Roessler. Ils représentent une petite partie de l'armée de bénévoles qui participe au fonctionnement de l'ICANN et qui a contribué à nos réalisations en 2010.

Peter Dengate Thrush

Remerciements spéciaux

Améliorations de la GNSO Remerciements à :

Avri Doria, présidente durant la majeure partie du lancement des améliorations de la GNSO.

Chuck Gomes, le nouveau président de la GNSO pendant l'exercice 2010.

AoC Remerciements à :

Le Comité stratégique du président pour son travail sur l'amélioration de la confiance institutionnelle.

Les bénévoles qui ont contribué aux consultations de la communauté, à la conduite à mi-parcours du département américain du commerce et à l'avis d'enquête.

Larry Strickling, Fiona Alexander et Larry Atlas du département américain du commerce, qui ont aidé à ouvrir la voie à cette étape clé.

Procédure accélérée de ccTLD IDN Remerciements aux :

Leaders de la ccNSO et du GAC, Chris Disspain et Jānis Kārklīņš pour leur leadership et leur recherche du consensus dans la patience.

PETER DENGATE THRUSH

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉALISATIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2010

L'ICANN est une institution multinationale multipartite ascendante qui travaille en faveur d'un Internet mondial sécurisé, stable et unifié. Ses parties prenantes comprennent la communauté technique, des intérêts commerciaux et non commerciaux, des registres et bureaux d'enregistrement, des administrations et toute personne intéressée par le développement et l'avenir d'Internet. L'année 2010 a connu de nombreuses réalisations : le fruit de plusieurs années de recherche, de discussion, d'étude, de révision et d'amélioration concertée par les parties prenantes de l'ICANN et la communauté d'Internet dans son ensemble.

Affirmation des engagements.

Étape majeure dans l'évolution de l'ICANN vers l'internationalisation, l'Affirmation signée en septembre 2009 place le contrôle des réalisations de l'ICANN entre les mains du monde et contribue de manière significative à améliorer rapidement les relations internationales à mesure que l'ICANN s'intègre plus étroitement à la communauté mondiale.

Noms de domaines internationalisés.

Suite à l'approbation de la procédure accélérée par le conseil d'administration lors de la réunion publique d'octobre 2009 à Séoul, en Corée du Sud, des pays et territoires ont commencé à demander l'inscription de leurs noms en tant que domaines de premier niveau de code pays internationalisés. Les quatre premiers pays ayant été inscrits dans la racine du système de noms de domaine en 2010 ont été : l'Égypte, la Russie, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis.

Une communauté de l'ICANN en expansion.

Un nouveau conseil de l'Organisation de soutien des noms génériques (GNSO) a été tenu, représentant quatre grands groupes de parties prenantes : les registres, les bureaux d'enregistrement, les intérêts commerciaux et non commerciaux. Treize gouvernements et trois observateurs ont rejoint le Comité consultatif intergouvernemental (GAC), ce qui amène le nombre total de membres à la fin de l'exercice 2010 à

104 gouvernements, plus 15 observateurs. Avec l'inscription de la Somalie (.SO), l'Organisation de soutien aux politiques de codes de pays (ccNSO) compte maintenant 107 membres. Treize nouvelles structures At-Large, qui représentent les internautes du monde entier, ont été créées, pour un total de 125.

DNSSEC. La sécurité de l'Internet mondial a été renforcée par une collaboration historique entre les administrations et le secteur privé. Le déploiement des Extensions de sécurité du système de noms de domaines, ou DNSSEC, à la racine de l'Internet a jeté les bases d'une nouvelle génération de solutions de cyber-sécurité innovantes en créant une plate-forme d'authentification mondiale, une source commune de confiance dans la validité des adresses Internet. Cette réalisation a mobilisé un grand nombre des parties prenantes de la communauté, des opérateurs des serveurs racines, des fournisseurs d'accès à Internet, des organisations techniques et des administrations.



RÉALISER NOTRE CŒUR DE MÉTIER

MAINTENIR LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DE L'INTERNET MONDIAL

IANA : Améliorer l'excellence opérationnelle et commerciale

L'une des responsabilités de base de l'ICANN est la gestion de l'Autorité pour les noms et numéros assignés (IANA), notamment la mise en œuvre des fonctions de l'IANA. L'IANA fournit des services techniques qui gèrent le système d'identificateurs uniques à la base des opérations de l'Internet.

Pour l'ICANN, l'année 2010 a été synonyme de croissance du service de l'IANA. Afin d'anticiper les fonctions mondiales croissantes de l'Internet, le recrutement de personnel opérationnel a été augmenté et l'équipe de direction de l'IANA s'est élargie pour comprendre le Groupe des opérations du DNS et la responsabilité opérationnelle pour le serveur de noms racine-L. Ces services et opérations sont dirigés pour la première fois par la vice-présidente de l'ICANN, Elise Gerich.

Le service de l'IANA gère les registres des identificateurs mondiaux uniques pour l'Internet. La gestion centralisée de ces registres permet le déploiement des initiatives techniques tout en assurant la sécurité et la stabilité des services existants. Le service de l'IANA est exclusivement dédié à la participation au développement et au déploiement des innovations techniques.

Deux nouvelles procédures, la mise en œuvre des DNSSEC à la racine et l'ajout des noms de domaines internationalisés approuvés lors de la procédure accélérée à la racine, ont été lancées avec succès en 2010 sans compromettre l'opérabilité de l'Internet mondial et, finalement, sans même que la majorité des internautes ne s'en aperçoive.

Comme avec de nombreux domaines du travail de l'IANA, le lancement de technologies inédites de manière invisible démontre le niveau de planification, d'anticipation et d'attention apporté à la mise en œuvre opérationnelle.

En 2008, l'ICANN a commencé à collaborer avec d'autres organismes de la communauté technique, l'Administration américaine des télécommunications et de l'informations (NTIA) et VeriSign, Inc., en vue de déployer les DNSSEC dans la zone racine. Ces efforts coopératifs se sont traduits par une large utilisation de l'Interim Trust Anchor Repository ou ITAR (Référentiel d'autorités de certification temporaire) et le lancement progressif et avec précaution des DNSSEC dans la zone racine, qui ont conduit au déploiement intégral en juillet 2010.



RÉALISER NOTRE CŒUR DE MÉTIER

MAINTENIR LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DE L'INTERNET MONDIAL

Le déploiement des DNSSEC dans la racine active une chaîne cryptographique de confiance des domaines de premier niveau (TLD) aux domaines des utilisateurs finaux. Plusieurs TLD, notamment .BR, .CZ, .ORG, .SE et .UK, ont ajouté leur enregistrements Delegation signer à la zone racine, autorisant la validation pour continuer à partir de la zone racine.

Le personnel des Opérations du DNS de l'ICANN a supervisé la construction des deux installations de gestion de clés pour le stockage sécurité de la Clé à long terme (KSK) et pour l'utilisation de ces clés dans des cérémonies des clés hautement procédurales. Les opérateurs DNS ont exécuté les deux premières cérémonies, dans lesquelles la KSK de la zone racine a été générée et utilisée, avec succès et conformément au calendrier. Essentielles pour insuffler la confiance dans la zone racine signée, ces cérémonies ont mobilisé une équipe de divers participants du monde entier dans le rôle de représentants de confiance de la communauté (TCR). Certains TCR détiennent une partie de la clé de

chiffrement qui chiffre une copie de sauvegarde de la KSK racine pour la reprise sur sinistre. D'autres TCR participent au traitement périodique des matériels clés en provenance de VeriSign, qui sont utilisés par la suite pour produire la zone racine signée.

L'excellence opérationnelle en 2010 a été démontrée grâce à la réalisation d'un exercice de continuité de l'activité sans préavis et à un taux record de 98 % du traitement des demandes de paramètres des protocoles du comité de réflexion qui développe et promeut les standards Internet (EITF) dans les délais.

L'ICANN a réalisé un exercice de continuité sans préavis pour tester la disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en cas d'interruption significative de l'infrastructure (dans ce cas, la disparition de l'infrastructure de Los Angeles). Selon une étude tierce, l'exercice sans préavis a démontré que l'ICANN a parfaitement géré les problèmes potentiels de sécurité et de stabilité.

Cette réussite a encore été améliorée par l'auto-évaluation de l'excellence opérationnelle du service de l'IANA, le fruit de six mois de planification. Cette vue interne à 360 degrés de la gestion de l'ICANN de la fonction de l'IANA a clairement identifié des points forts ainsi que des pistes d'amélioration. Grâce à cette évaluation, l'ICANN a commencé à mettre en place des améliorations et procédera à une seconde auto-évaluation afin d'évaluer les progrès réalisés.

En plus de ses activités quotidiennes, le personnel de l'IANA et du groupe DNS a présidé des groupes de travail de l'IETF (comité de réflexion qui développe et promeut les standards Internet), a publié des documents RFC (Request for Comments) et a assuré une disponibilité de 100 % pour la racine-L. Il a effectué un inventaire de tous les documents RFC afin de s'assurer que les instructions relatives aux RFC destinées à l'IANA étaient mises en œuvre de manière précise et que les registres de paramètres

des protocoles comprenaient les références relatives aux RFC nécessaires. Le personnel a également présenté une nouvelle procédure d'attribution des adresses IPv4 restantes aux Registres Internet régionaux.

L'équipe que gère la racine-L a multiplié sa capacité par vingt et a augmenté le nombre de mises en œuvre de racine-L mondiale dans sept emplacements à travers le monde, notamment l'Amérique du Sud et l'Afrique. Cette expansion améliore l'accès de la communauté Internet locale aux données de la zone racine et accélère la résolution des consultations de DNS.



RÉALISER NOTRE CŒUR DE MÉTIER

MAINTENIR LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DE L'INTERNET MONDIAL

Garantir le fonctionnement d'un réseau mondial

En vertu de l’Affirmation des engagements, l’un des domaines essentiels de responsabilité de l’ICANN consiste à préserver la sécurité, la stabilité et la résilience du Système de noms de domaine. La cyber-criminalité et les autres pratiques malveillantes peuvent gravement endommager la fonctionnalité et le fonctionnement de l’Internet mondial. L’ICANN et ses parties prenantes coopèrent afin de s’assurer que les attaques contre la sécurité de l’Internet mondial sont repoussées et que ce dernier reste stable.

Le Groupe de sécurité participe à la sensibilisation sur la sécurité au niveau mondial, en collaboration avec des partenaires, en favorisant des programmes de développement de compétences en matière de DNS, en améliorant les programmes de sécurité d’entreprise de l’ICANN et en soutenant les nouveaux noms de domaine génériques de premier niveau (gTLD), noms de domaine internationalisés et DNSSEC.

Le Groupe de sécurité a soutenu les programmes dans le *Plan pour le renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la résilience*

de mai 2009 (www.icann.org/fr/topics/ssr/ssr-draft-plan-16may09-fr.pdf). Son travail a couvert le soutien de la mise en œuvre des DNSSEC dans la zone racine, des améliorations dans le *Guide préliminaire de candidature* pour les nouveaux gTLD sur la gestion des comportements malveillants, sur l’aide aux évaluations de chaîne lors de la procédure accélérée IDN et un examen de la santé du DNS (www.icann.org/en/security/dns-ssr-symposium-report-1-3feb10-en.pdf).

En janvier 2010, le Groupe de sécurité a contribué à l’exercice de continuité de l’IANA. La responsabilité de l’ICANN englobe des exercices réguliers de secours afin d’assurer la stabilité, la sécurité et la résilience des opérations et de l’infrastructure organisationnelle de l’ICANN.

L’ICANN a organisé le 2ème Symposium mondial sur la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS à Kyoto, au Japon, du 1er au 3 février. Elle a examiné la santé du DNS, ses

signes vitaux et la manière dont la communauté peut améliorer la mesure et l’évaluation de la santé du DNS.

L’ICANN a également publié un sommaire et un examen des réponses contre le ver Conficker (www.icann.org/en/security/conficker-summary-review-07may10-en.pdf).

En février, l’ICANN a également publié le rapport *Initiatives proposées pour une sécurité, une stabilité et une résilience améliorées du DNS* (www.icann.org/fr/topics/ssr/strategic-ssr-initiatives-09feb10-fr.pdf), qui contient une analyse de faisabilité pour une équipe de réponse aux urgences informatiques du système de noms de domaine (DNS-CERT). Elle a également participé à un atelier d’analyse de la collaboration et des exigences opérationnelles en avril. Le concept DNS-CERT demeure un sujet de discussion important de la communauté et l’ICANN soutient les approches des « birds-of-a-feather » (groupes de discussion informels et ad hoc) et de l’ensemble de la communauté relatives au concept DNS-CERT.

Dans le cadre du travail de collaboration en vue d’améliorer la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS, l’ICANN a organisé des sessions de développement des compétences avec des partenaires provenant du Network Startup Resource Center et de l’Internet Society en novembre 2009 à Séoul, en Corée du Sud, en décembre 2009 à Dakar, au Sénégal, et en mars 2010 à Nairobi, au Kenya. Au cours du programme de développement des compétences du DNS, nous avons accueilli 250 étudiants de plus de 120 domaines de premier niveau de code pays, dont la majorité provenait d’environnements aux ressources limitées.



ICANN

UNE INSTITUTION MULTINATIONALE

Connecter le monde grâce à des noms de domaine internationalisés

Les noms de domaine internationalisés autorisent l'utilisation d'un script non latin dans les domaines de premier niveau, ce qui permet à des millions d'utilisateurs du monde entier d'accéder à Internet dans leur langue principale.

L'année 2010 a vu le lancement des noms de domaines internationalisés au premier niveau du système de noms de domaine. Après des décennies de script ASCII ou occidental, et des années d'anticipation et de travail acharné par les communautés techniques et politiques, Internet apprend enfin de nouveaux scripts de langue.

À la fin de l'exercice 2010, quatre ccTLD de noms de domaine internationalisés ont été entrés dans la zone racine du DNS, ce qui représente autant de pays ou territoires et deux langues : l'arabe et le russe. Ils ont été suivis juste après par les chaînes de caractères en chinois, cinghalais, tamoul et thaï.

Bien que l'utilisation de ces langues et scripts sur des sites Web et dans la messagerie électronique représente des avancées importantes, il était encore impossible jusqu'à récemment d'utiliser des scripts non latins dans les domaines de premier niveau. Le lancement des IDN tests en 2007 par l'ICANN pour la zone racine a permis de faire un grand pas en avant.

Une procédure accélérée a été approuvée en novembre 2009, et l'année 2010 a vu l'insertion des premiers ccTLD IDN dans la zone racine du DNS : l'Égypte, la Russie, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis. Des candidatures de nombreux pays et territoires ont suivi, et aujourd'hui les ccTLD IDN représentant de nombreuses langues sont dans la racine.

On prévoit de mettre en place de nombreux ccTLD IDN autres via la procédure accélérée, la nouvelle procédure gTLD ou une procédure à long terme en cours de développement par la ccNSO.

Langues **ccTLD IDN**
actives

.中国
.中國
.مصر
.香港
.الاردن
.فلسطين
.pڇ
.السعودية
.ලංකා
.இலங்கை
.台灣
.台灣
.ไทย
.تونس
.امارات

Nous prévoyons pour bientôt jusqu'à 15 ccTLD IDN dans la zone racine du DNS, représentant 12 pays ou territoires. Ils représentent six langues : le chinois, l'arabe, le russe, le cinghalais, le tamoul et le thaï. Les trois premières langues sont parmi les 10 langues les plus utilisées sur Internet de nos jours.

L'année 2010 a également vu la finalisation de la révision du protocole IDNA (Utilisation des noms de domaine internationalisés dans les applications), la base technique pour les IDN, que le comité de réflexion qui développe et promeut les standards Internet (IETF) a publié sous le titre RFC 5890–5894. L'IETF a évalué l'expérience de la mise en œuvre du protocole IDNA depuis son introduction en 2003 et a identifié plusieurs domaines qui peuvent être améliorés par certaines modifications :

- une relation particulière non ambiguë entre le format Unicode (libellé Unicode) et le format encodé ASCII (libellé ASCII) de chaque libellé IDN;
- l'identification de points de code valides uniquement par leurs propriétés de caractères Unicode, supprimant ainsi la dépendance à une version spécifique d'Unicode;
- la réduction des problèmes relatifs aux scripts rédigés de droite à gauche.

Vous trouverez plus d'informations sur les IDN à l'adresse suivante : www.icann.org/en/topics/idn/.

Coup d'œil rapide aux IDN se lisant de droite à gauche

La majorité des domaines de premier niveau affiche un script au sens de lecture de gauche à droite. Avec le lancement des noms de domaine internationalisés, les scripts de droite à gauche sont disponibles, principalement en arabe. Les pays utilisant déjà des ccTLD arabes comprennent l'Égypte, la Jordanie, les Territoires palestiniens occupés, la Tunisie et les Émirats arabes unis. Le Qatar et la Syrie doivent être les prochains.

Qu'ont de particulier les langues se lisant de droite à gauche ? Avant que les IDN ne fonctionnent au premier niveau, ils pouvaient être difficiles à utiliser, par exemple, l'arabe dans un ccTLD ou gTLD existant. Non seulement il fallait utiliser un script différent, mais il fallait également modifier le sens de l'écriture.

Et où fallait-il placer la partie de premier niveau d'une adresse, à droite ou à gauche du dernier point ? De plus, il était difficile de copier une adresse Web contenant des caractères arabes et latins dans des courriers électroniques. Le lien peut rester intact, mais pas l'adresse.

Pour ces raisons et d'autres, la mise en œuvre des IDN a été retardée jusqu'à ce qu'il soit possible d'écrire l'adresse entière en script arabe.

La révision la plus récente du protocole IDNA s'est axée en partie sur les scripts se lisant de droite à gauche, avec plusieurs modifications importantes afin de rendre l'Internet véritablement multilingue.

Dans le cadre d'une avancée pour les scripts arabes et autres, certains caractères, comme l'antislash sans chasse (en clair, un espace) et les marques de combinaison, peuvent désormais être utilisés sous certaines conditions. Il s'agit d'une aide considérable pour les scripts dans lesquels ces caractères peuvent modifier la signification ou l'apparence d'une chaîne, d'un libellé ou d'un domaine.

Toutefois, ces modifications ne sont pas encore rapidement et facilement utilisables pour les utilisateurs. Le protocole IDNA révisé doit d'abord être mis en œuvre par les registres et incorporé dans des applications, comme les navigateurs. L'ICANN soutient le travail de mise en œuvre de ces modifications dans toutes les applications liées.

Affirmation des engagements : Responsable vis-à-vis du monde

La signature en 2009 de l’Affirmation des engagements représente une étape cruciale de la transition commencée 12 années auparavant pour placer la coordination des identificateurs uniques de l’Internet sous la responsabilité du secteur privé par l’intermédiaire d’une organisation à but non lucratif dans laquelle des politiques sont élaborées de manière ascendante par la communauté Internet mondiale.

Avec l’Affirmation, les États-Unis et l’ICANN ont officiellement reconnu qu’aucune partie ne devait posséder une influence excessive sur la gouvernance de l’Internet. L’Affirmation reconnaît la réussite du modèle pluripartite, engage l’ICANN à rester une organisation privée à but non lucratif, valide le rôle du Comité consultatif gouvernemental et déclare que l’ICANN est indépendante et non contrôlée par une quelconque entité.

Elle soumet également l’ICANN à des audits périodiques par des représentants de la communauté, une autre reconnaissance du fait que le modèle multipartite est suffisamment solide pour s’auto-évaluer. Ces audits, à réaliser régulièrement au moins

tous les trois ans, évalueront et rendront compte des progrès de l’ICANN vers quatre objectifs organisationnels fondamentaux :

- Garantir la responsabilité, la transparence et la poursuite des intérêts des internautes du monde entier.
- Préserver la sécurité, la stabilité et la résilience du système de noms de domaine.
- Faire respecter la maintenance de Whois, la base de données qui répertorie publiquement les contacts administratifs et techniques liés à chaque nom de domaine.
- Promouvoir la concurrence, la confiance et le choix de l'utilisateur.

Le conseil d'administration de l'ICANN recevra des recommandations de chaque équipe d'audit, lesquelles seront également publiées pour consultation publique et prises en compte pour l'intégration au sein des plans stratégiques et opérationnels annuels de l'ICANN.

Audit en matière de responsabilité et de transparence

En 2010, l'Équipe d'audit en matière de responsabilité et de transparence (ATRT) a entrepris une évaluation des progrès de l'ICANN concernant la gestion et l'amélioration de sa responsabilité et de sa transparence afin de s'assurer que ses décisions reflètent l'intérêt général et qu'elle est responsable devant toutes les parties prenantes. Les membres de l'ATRT ont été choisis dans la communauté de l'ICANN et nommés par les présidents du conseil d'administration et du Comité consultatif gouvernemental.

L'audit a examiné :

- La gouvernance du conseil d'administration.
- Le rôle et l'efficacité du Comité consultatif gouvernemental et son interaction avec le conseil d'administration.
- Les procédures par lesquelles l'ICANN reçoit les commentaires du public.
- La mesure dans laquelle les décisions de l'ICANN sont soutenues par le public et la communauté Internet.

- La capacité de la procédure d'élaboration des politiques en vue de favoriser les délibérations de l'ensemble de la communauté de manière efficace et opportune.

L'équipe a publié un rapport préliminaire pour le soumettre à l'examen de la communauté en octobre 2010, puis a remis son rapport final au conseil d'administration le 31 décembre 2010.

Dans le cadre de ses engagements en faveur de la transparence, l'ICANN a créé en 2010 une base de données en ligne consultable et complète des résolutions du conseil d'administration depuis sa fondation en 1998. Disponible dans un wiki public, elle permet de rendre compte en toute transparence de la mise en œuvre des résolutions et encourage les commentaires sur le respect ou non des attentes de la communauté. Pour consulter la base de données des résolutions du conseil d'administration, visitez le site Web <https://community.icann.org/display/tap/ICANN+Board+Resolutions>.



Trois autres équipes mandatées par l’Affirmation des engagements ont été formées.

Audit de la sécurité, de la stabilité et de la résilience

L’équipe d’audit de la sécurité, de la stabilité et de la résilience se concentrera sur l’exécution du plan de l’ICANN en vue d’améliorer la stabilité, la fiabilité, la résilience, la sécurité et l’interopérabilité mondiale au niveau opérationnel du système de noms de domaine, en particulier :

- La sécurité, stabilité et résilience au niveau physique et du réseau.
- Le plan de secours.
- La clarté des procédures.

Audit des politiques sur le Whois

L’équipe d’audit des politiques sur le Whois évaluera l’application des politiques actuelles de l’ICANN relatives à Whois, sous réserve de la législation en vigueur. Selon l’Affirmation des engagements,

l’ICANN doit mettre en œuvre des mesures pour maintenir un accès opportun, illimité et public à des informations WHOIS précises et complètes, y compris les coordonnées du titulaire du nom de domaine, du contact technique, de facturation et du contact administratif.

Audit de la concurrence, de la confiance et du choix de l'utilisateur

Cet audit commencera après une année de fonctionnement des nouveaux noms de domaine génériques de premier niveau (gTLD) sur l’Internet. Il examinera la mesure dans laquelle l’introduction ou l’expansion des nouveaux gTLD a contribué à la concurrence, à la confiance et au choix de l’utilisateur, ainsi que l’efficacité des :

- Procédures de candidature et d’évaluation.
- Mesures de protection pour réduire les problèmes identifiés lors de l’introduction ou l’expansion des gTLD.



Des innovations pour le monde entier : Nouveaux domaines génériques de premier niveau

Le programme des nouveaux domaines génériques de premier niveau vise à générer l'innovation, à augmenter la concurrence dans les services de registre, à offrir une meilleure diversité géographique et des fournisseurs de service et à améliorer le choix de l'utilisateur. Il offrira la possibilité d'investir et de créer un domaine de premier niveau et une entreprise de registres.

La décision d'introduire les nouveaux gTLD a fait l'objet d'un processus de consultation long et détaillé auprès de la communauté Internet mondiale composée d'un grand nombre de parties prenantes : des administrations, des internautes, la société civile, des regroupements commerciaux et sur la propriété intellectuelle, et la communauté technologique. Ont contribué aux travaux d'élaboration de ces politiques le Comité consultatif gouvernemental (GAC), le Comité consultatif At-Large (ALAC), l'Organisation de soutien aux politiques de codes de pays (CCNSO) et le Comité consultatif pour la sécurité et la stabilité (SSAC). L'Organisation de soutien aux politiques des noms génériques (GNSO) a achevé le travail d'élaboration des politiques en 2007 et le conseil

d'administration a adopté ses recommandations en 2008.

En 2010, nous avons obtenu des avancées considérables sur plusieurs problèmes et des améliorations du programme, en particulier la protection des marques, la propriété hybride des registres et des bureaux d'enregistrement et la minimisation des comportements potentiellement malveillants. La réussite du traitement de ces problèmes complexes est le fruit d'innombrables heures de participation et de commentaires réfléchis de la part des membres du public, du personnel et de la communauté des parties prenantes.

La version préliminaire du Guide de candidature vise à fournir aux candidats au nouveau gTLD une feuille de route détaillée de la procédure de candidature. Plusieurs révisions ont été publiées et chaque version intègre des commentaires de la communauté ainsi que des recherches d'expert. Au cours de l'exercice 2010, les membres de la communauté a traité des problèmes difficiles d'ordre technique et commercial relatifs aux nouveaux gTLD,

rapprochant ainsi le guide de sa version finale.

Avec un budget dédié de 4 millions de dollars américains (USD), nous approchons des dernières phases de développement du nouveau programme gTLD. Une version finale proposée du Guide de candidature gTLD est en cours d'examen et le conseil d'administration doit approuver un calendrier provisoire.

Les nouveaux gTLD modifieront fondamentalement l'Internet tel que nous le connaissons. L'étendue de leurs effets dépendra des domaines de premier niveau approuvés, mais ils représentent de nouvelles idées et informations à partager, de nouvelles communautés et identités géographiques en ligne à former, et de nouvelles pratiques de protection des marques à mettre en place.



L'ENGAGEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN : GAC

Comité consultatif gouvernemental : Se développer en termes de membres et d'engagement

L'ICANN est une communauté, et l'engagement de ses nombreuses parties prenantes du monde entier est fondamental à la réalisation de sa mission. En 2010, un travail considérable effectué sur de nombreux fronts a aidé l'ICANN à atteindre son objectif d'organisation aussi internationale que les communautés qui la composent. Chaque structure, du conseil d'administration au personnel, augmente sa diversité culturelle, et les organisations de soutien et comités consultatifs font en sorte que la participation à la prise de décisions soit facilitée et plus séduisante.

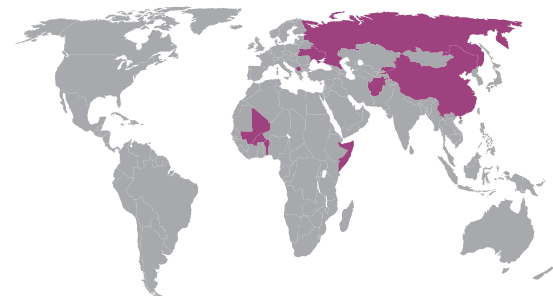
Les gouvernements acteurs du Comité consultatif gouvernemental ont réaffirmé leur engagement en 2010 en élargissant la portée géographique du GAC ainsi que l'engagement des états membres. L'intérêt des gouvernements du monde entier a continué de croître, surtout chez les nouveaux membres. Treize nouveaux membres et trois nouveaux observateurs ont rejoint le groupe, pour un total de 107 membres, observateurs compris.

Le GAC est activement impliqué dans le processus d'examen de l'affirmation des engagements.

Son président a fait office de cosélectionneur, avec le président du conseil d'administration, de la première équipe d'examen, formée en 2010 pour vérifier la transparence et la responsabilité de l'ICANN. L'équipe comprenait des membres du GAC représentant la Chine, l'Égypte et l'Union européenne.

Le renforcement de l'engagement des gouvernements se traduit également dans les offres de trois États membres (le Brésil, les Pays-Bas et la Norvège) d'occuper la fonction de secrétariat du GAC au terme du mandat de l'Inde en juillet 2011. Le GAC a officiellement accepté la proposition des Pays-Bas lors de sa réunion à Bruxelles en juin 2010.

En juin, l'ambassadeur Jānis Kārkliņš a quitté ses fonctions de président du comité consultatif gouvernemental et d'agent de liaison auprès du conseil d'administration, après un mandat qui avait débuté en mars 2007. Heather Dryden, experte des études en stratégie et prise de décisions au niveau international, a occupé cette fonction de plus en plus importante de façon provisoire (et par la suite, de façon définitive, après la réunion de l'ICANN de décembre à Carthagène.)



Nouveaux membres de plein droit :

- Afghanistan
- Bénin
- Burkina Faso
- Chine
- Îles Cook
- Chypre
- Kirghizistan
- Macédoine
- Mali
- Russie
- Seychelles
- Somalie
- Trinidad-et-Tobago
- Ukraine

Nouveaux observateurs :

- La Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL, Inter-American Telecommunication Commission) de l'Organisation des États américains
- Le Conseil de l'Europe
- La ligue Arabe

L'ENGAGEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN : PARTENARIATS MONDIAUX

Engagement et portée au niveau mondial

En 2010, l'ICANN a fait des avancées importantes en termes d'engagement mondial et de coopération internationale dans l'écosystème de la gouvernance d'Internet. L'équipe des partenariats mondiaux s'efforce de présenter l'ICANN au monde et de faire en sorte qu'il s'engage dans son travail par le biais de diverses activités, présentations, divers efforts de présentation pédagogique et accords. Ces accords prennent différentes formes : lettres d'intention, accords de coopération, protocoles d'accord et cadres de responsabilité.

En décembre 2009, l'ICANN a signé un accord de coopération avec l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Cet accord met en avant les possibilités de collaboration futures, notamment le soutien de l'UNESCO à la mise en place de noms de domaine internationalisés et un accord visant à chercher des moyens d'aider les pays en voie de développement à créer un Internet multilingue.

Six accords ccTLD ont été passés en 2010, afin de renforcer les relations professionnelles entre

l'ICANN et les gestionnaires de domaines de premier niveau de codes de pays. Les six accords (quatre échanges de lettres et deux cadres de responsabilité) ont concerné l'Ukraine en septembre 2009, Singapour en octobre 2009, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Géorgie en mars 2010, et l'Équateur et les Antilles néerlandaises en juin 2010. Ceci porte le nombre total des accords à 62, près de 10 % de plus qu'en 2009.

Les partenariats mondiaux ont permis d'organiser plus de 53 activités pédagogiques et d'information, sessions de formations et présentations, notamment des réunions de groupes ministériels dans les Iles du Pacifique, l'Europe et une réunion des chefs d'état africains, ainsi que de nombreuses sessions individuelles avec des ministres et législateurs. Ces partenariats ont également dirigé ou collaboré avec d'autres sur le développement des compétences des ccTLD, la sécurité, les noms de domaine internationalisés (IDN) ; des ateliers et présentations ont vu le jour sur les nouveaux gTLD.



L'ENGAGEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN : PARTENARIATS MONDIAUX

Développement des compétences grâce au programme de bourses

2010 a été une année forte pour le programme de bourses de partenariats mondiaux, qui permet à des individus de groupes d'intervenants qui ne pourraient sinon pas participer à une réunion de l'ICANN de bénéficier d'un soutien financier. La participation s'est étendue à 75 bourses lors des réunions de Séoul, Nairobi et Bruxelles. Les bourses ont été distribuées dans le monde entier et la composition de leur représentation a été diverse : la communauté des ccTLD, les administrations, la société civile, les entreprises et le milieu universitaire. Comme toujours, l'objectif était d'accroître la participation. Sur les 75 bénéficiaires, 40 n'avaient jamais participé à une réunion de l'ICANN.

Les candidats doivent être citoyens de pays éligibles économiquement ; la priorité est donnée à ceux qui vivent dans les régions dans lesquelles les réunions de l'ICANN sont organisées, ainsi qu'à ceux qui sont actifs ou souhaitent participer à l'ICANN et intégrer

ses organisations de soutien et comités consultatifs. Le programme de bourses offre des aides aux billets d'avion, à l'hébergement en hôtel et aux dépenses personnelles. Les bénéficiaires des bourses de l'ICANN doivent participer activement et contribuer aux processus de l'ICANN, pendant et après chaque réunion.

Sur les 10 dernières réunions, le programme de bourses s'est révélé une méthode efficace de développement des compétences pour la communauté de l'ICANN, en garantissant l'expression des voies du monde dans le cadre de plusieurs forums publics. Ce programme joue un rôle majeur dans l'apport de nouvelles idées dans la communauté d'Internet.

Depuis le lancement du programme en 2007, on compte en juin 2010 un total de 1 191 demandes de bourses reçues, et 239 bénéficiaires ayant participé aux réunions de l'ICANN de près de 100 pays. 13 boursiers ont participé au processus du comité de nomination, tandis

que d'autres ont été impliqués dans la prise de décision ou la structure de direction des comités consultatifs et des organisations de soutien.

Demandes de bourses et participants pour Bruxelles, juin 2010

Nombre de candidatures déposées	159	Communauté ccTLD	10
Nombre de candidatures répondant aux conditions/nombre sélectionné pour participer	38/20 plus 6 différées de Nairobi	Administrations	16
Nombre de boursiers participants à la réunion de Bruxelles	24	Société civile	2
Nombre de boursiers dirigés vers la réunion de Carthagène	2	Secteur privé	3
10 boursiers n'ont jamais participé à une réunion de l'ICANN		Milieu universitaire	3

Pour la réunion de Bruxelles, les participants sont venus de : Amérique latine/Caraïbes (7), Afrique (3), Asie (7) et Europe (7).



L'ENGAGEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN : PARTENARIATS MONDIAUX

Renforcement du modèle multipartite grâce au forum sur la gouvernance de l'Internet

Le rôle de l'ICANN dans la gouvernance d'Internet représente une forme unique de gouvernance, basée sur le consensus : une vision mondiale, un processus de décisions ascendant, un contrôle décentralisé, des processus inclusifs et transparents et une attention portée aux voix de la communauté à tous les niveaux.

L'Internet est une œuvre en cours de réalisation. Il nourrit et développe des idées, et les nouvelles idées affectent considérablement la direction qu'il prend. Ceux qui apportent la contribution la plus importante sont ceux qui voient les possibilités que d'autres ne voient pas. Et les plus puissants sont ceux dont les idées déclenchent l'imagination des autres.

Le PDG de l'ICANN, Rod Beckstrom, à propos du Forum russe sur la gouvernance d'Internet à Moscou en mai 2010

Le Forum sur la gouvernance d'Internet des Nations unies est un forum public important, où les parties intéressées peuvent se

rassembler sur un pied d'égalité, afin de traiter des questions liées au bien commun. Ses valeurs les plus fondamentales sont sa philosophie égalitaire et son caractère inclusif.

L'ICANN soutient activement la poursuite du modèle multipartite et le secrétariat indépendant du forum. Les membres du personnel ont participé à des consultations publiques, au groupe consultatif multipartite et à des nombreuses réunions de préparation régionales du forum. Lors du forum de Sharm el Sheik en novembre 2009, l'ICANN a organisé un forum ouvert sur le rôle de l'organisation et les nouvelles avancées du système de noms de domaine. De plus, les membres du personnel et du conseil d'administration ont participé à de nombreux panels et ateliers sur des sujets allant de la sécurité et la stabilité aux noms de domaine internationalisés (IDN) et aux opérations des ccTLD.



L'ENGAGEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN : CCNSO

Organisation de soutien aux politiques de codes de pays : Les pays réalisent des innovations historiques, ensemble

Il a fallu de nombreuses années et de nombreux collaborateurs pour faire en sorte que davantage de langues et scripts du monde fonctionnent comme noms de domaine résolubles.

Début 2010, la communauté de l'ICANN, dirigée par le personnel des services de l'ICANN, travaillait à la mise en œuvre des noms de domaine internationalisés dans la zone racine depuis des mois. Cette année, la communauté de l'ICANN, en particulier la ccNSO et le GAC, a joué un rôle majeur dans la précision des plans de mise en œuvre. Finalement, cette collaboration mondiale a également impliqué la GNSO, l'ALAC, le SSAC et le personnel des politiques de l'ICANN qui ont animé les interactions avec l'équipe des services. L'effort a atteint un crescendo à Séoul, en octobre 2009, lorsque le conseil d'administration a approuvé la procédure accélérée pour les noms de domaine internationalisés. Une fois le plan de mise en œuvre approuvé, les noms de domaine

internationalisés étaient bien partis pour se concrétiser.

En mai, l'Égypte, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis avaient des URL en arabe. Peu après, la Russie a eu le premier nom de domaine opérationnel en cyrillique. Fin juin, le conseil d'administration a approuvé une série de noms de domaine internationalisés en langue chinoise.

Depuis, de plus en plus de pays ont demandé des noms de domaine internationalisés, ce qui représente de plus en plus de langues. « Il ne s'agit pas d'un simple changement pour Internet, selon Rod Beckstrom. C'est un séisme qui modifiera à tout jamais le paysage en ligne. C'est le début d'une transition qui rendra Internet plus accessible et plus convivial pour des millions d'utilisateurs dans le monde, quel que soit leur lieu de résidence ou leur langue. »

La procédure accélérée opérationnelle en place, les organismes d'élaboration de politiques comme la ccNSO et

la GNSO peuvent désormais se pencher sur une stratégie à plus long terme. La ccNSO s'est déjà lancée le défi de forger une politique plus large, moins spécifique pour les noms de domaine internationalisés, et la ccNSO et la GNSO ont commencé à se pencher sur les problèmes d'intérêt commun liés aux noms de domaine internationalisés.

« Il ne s'agit pas d'un simple changement pour Internet. C'est un séisme qui modifiera à tout jamais le paysage en ligne. »

Rod Beckstrom, président-directeur général de l'ICANN



Au-delà des chiffres : Engagement

Cette année, la ccNSO a franchi le cap des 100 membres, avec 13 nouveaux membres pour un total de 107.

Cette réalisation prend tout son sens si l'on considère que la participation à la ccNSO est strictement volontaire. Lorsque chaque opérateur de code de pays rejoint l'organisation, il confirme le bon fonctionnement du modèle ascendant. La communauté des ccTLD valorise suffisamment le travail de l'ICANN pour choisir la participation. Chaque nouveau membre renforce également la coordination volontaire d'Internet par une coalition internationale élargie.

Les rapports annuels donnent souvent des chiffres, car les chiffres sont des indicateurs pratiques de certaines tendances. Mais pour un organisme de coordination dont les membres sont volontaires, chaque membre étant associé à un pays ou une nation différent, la mesure réelle du succès s'exprime par : le nombre de membres engagés.

Aux débuts de l'ICANN, l'implication des opérateurs de domaines de premier niveau de codes de pays dans les activités de l'ICANN était limitée. Au Caire en novembre 2008, la ccNSO a formé un groupe de travail sur

la planification stratégique et opérationnelle (SOP-WG). Depuis 2008, les travaux de ce groupe de travail sont devenus des repères du processus de planification de l'ICANN. Cette année, le groupe s'est distingué à nouveau, cette fois grâce à une analyse approfondie du plan stratégique de l'ICANN pour 2010 à 2013, avec des commentaires et des conseils à la fois judicieux et suscitant la réflexion.

En plus de ce groupe de travail, la ccNSO a terminé en juin 2010, ainsi que 10 autres groupes de travail, d'examiner toute une série de questions importantes. Sans discuter de la façon de réagir collectivement aux menaces mondiales d'Internet comme les réseaux de machines zombies, les vers, en débâtant de l'interdiction des réactions synthétisées de DNS (« caractères génériques ») ou en insistant sur la façon dont les langues du monde peuvent fonctionner en tant que noms de domaine, la ccNSO reste une communauté vivante et active, pleinement dévouée au travail au sein du cadre de l'ICANN pour l'intérêt du plus grand nombre.

Au lieu de se reposer sur ses lauriers après avoir fait une avancée historique grâce aux premiers noms de domaine internationalisés, la ccNSO continue de se développer en

termes de membres, d'influence et dans le cadre de ses efforts d'élaboration de politiques.

Nouveaux membres de la ccNSO 2010

- (.bz)** Belize
- (.cc)** Iles Cocos (Keeling)
- (.co)** Colombie
- (.eu)** Commission européenne
- (.fm)** États fédérés de Micronésie
- (.lu)** Luxembourg
- (.my)** Malaisie
- (.mz)** Mozambique
- (.pg)** Papouasie-Nouvelle-Guinée
- (.pl)** Pologne
- (.so)** Somalie
- (.tz)** Tanzanie
- (.zm)** Zambie



L'ENGAGEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN : GNSO

Organisation de soutien aux politiques des noms génériques : Lentement mais sûrement, pour gagner la course

Le processus d'élaboration de politiques de l'ICANN met l'accent sur son caractère ascendant, basé sur le consensus et multipartite. Lorsque la communauté de l'ICANN élabore une politique, chacun a son mot à dire. Ce processus bat rarement des records de vitesse, car le fait d'écouter chacun et de respecter les opinions des minorités prend du temps. Mais il en résulte une politique qui a été étudiée sous tous les angles, et le produit final en vaut la peine.

Alors que toutes les organisations de soutien et tous les comités consultatifs de l'ICANN ont connu des réalisations importantes cette année, la GNSO a fait des progrès notables sur plusieurs points de politique qui devraient intéresser les parties prenantes et les utilisateurs à tout niveau d'Internet.

Transferts de noms de domaine. Imaginez que vous commencez à travailler dans votre petite entreprise un matin, et que vous ne pouvez pas accéder à votre propre site Web. Vous vérifiez Whois, qui indique que quelqu'un d'autre possède votre domaine. Comment le récupérer et en combien de temps ? Le groupe de travail PDP,

partie B de la politique de transfert entre registres de la GNSO (IRTP-WG) qui se penche sur ces questions, a publié son premier rapport en mai 2010. L'objectif de ce groupe de travail consiste à fournir une procédure simple et directe pour les détenteurs de noms de domaine afin qu'ils puissent transférer leurs noms d'un registre agréé par l'ICANN à un autre.

Le groupe de travail de la partie B se penche sur cinq problèmes liés au piratage de domaines, le retour urgent d'un nom transféré de façon inappropriée et le statut de verrouillage. Son premier rapport contient des recommandations sur les questions suivantes : comment récupérer rapidement un nom de domaine suite à un transfert dû au piratage d'un nom de domaine, et comment obtenir plus de transparence par rapport à l'utilisation du statut de verrouillage des registres. L'objectif pour 2011 est de finaliser le rapport et de le soumettre à la GNSO à des fins d'examen.

Réduction de l'abus d'enregistrement. Le groupe de travail sur les politiques d'abus d'enregistrement de la

GNSO (RAP-WG) a publié son rapport final, qui comprend des recommandations concrètes sur le traitement des abus d'enregistrements de noms de domaine dans les gTLD. Ce groupe de travail a analysé le problème en profondeur, définissant même la terminologie de la cybercriminalité pour garantir des discussions claires. Le rapport final comprend des recommandations qui englobent le cybersquattage, l'utilisation malveillante de noms de domaines, les faux avis de renouvellement, l'uniformité des contrats et les problèmes d'accès à Whois, entre autres. D'ici 2011, le décor sera planté pour que le conseil de la GNSO puisse discuter et examiner la mise en œuvre de ces recommandations.

Récupération de domaines arrivés à expiration. Dans quelle mesure les registrants peuvent-ils réclamer leurs noms de domaine après qu'ils aient expiré ? Cette question est le sujet principal de discussion du groupe de travail PDP sur la récupération des noms de domaine arrivés à expiration (PEDNR-WG). L'objectif de ce groupe de travail consiste à déterminer le caractère adéquat ou non des politiques



de renouvellement, de transfert et de suppression des noms de domaine arrivés à expiration des registres actuels. En mai 2010, le groupe de travail a publié son premier rapport, qui propose des options à étudier. Par exemple, les registrants doivent-ils avoir le droit garanti de réclamer l'enregistrement de leur nom de domaine après expiration ? Quel est le nombre minimum d'avis qu'un bureau d'enregistrement doit envoyer à un registrant avant l'expiration d'un nom de domaine ? Que se passe-t-il ensuite ? Le groupe de travail poursuivra ses délibérations en 2011.

Résolution de problèmes particuliers liés aux marques pour le programme des nouveaux GTLD. Si n'importe qui dans le monde peut obtenir une licence pour un nom de domaine désiré, le volume même de transactions permet peu d'empêcher les gens d'enregistrer un nom auquel ils n'ont pas droit car quelqu'un d'autre possède la marque. À la demande du conseil d'administration, des experts mondiaux en marques se sont concertés afin d'élaborer des mécanismes de protection des marques que l'ICANN doit

examiner. La communauté de l'ICANN a ensuite précisé ces procédures, qui ont ensuite été incorporées dans le quatrième volume de la *Version préliminaire du guide de candidature*. Ces propositions comprennent la création d'une chambre de compensation des marques comme lieu centralisé et pratique de stockage des informations liées aux marques déposées par les détenteurs de marques, et une procédure de suspension rapide et uniforme, qui pourrait donner aux détenteurs de marques un moyen rentable et rapide en cas d'infractions avérées relatives à un abus de marque.

Amélioration de l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement. L'année dernière, la communauté de l'ICANN a participé à un débat élargi sur la façon d'améliorer l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement (RAA), que chaque bureau d'enregistrement doit signer pour obtenir une accréditation de l'ICANN. Certains pensent que cet accord devrait :

- mieux répondre aux préoccupations des

communautés de sécurité et d'application des lois;

- améliorer les protections pour les registrants;
- fournir à l'ICANN de meilleurs outils pour assurer la conformité à l'accord RAA.

Un groupe de travail créé par la communauté At-Large et le conseil de la GNSO a publié un premier rapport de recommandations en vue d'une charte sur les droits et les devoirs des registrants. Les sujets à discuter comprennent des recommandations de représentants des communautés d'application des lois du monde entier qui ont été approuvées par le GAC. L'ICANN poursuivra ces discussions internationales pendant l'année à venir afin d'élaborer un accord supérieur qui répondra aux inquiétudes soulevées par la communauté de l'ICANN.



Moderniser le service Whois

Le référentiel de données WHOIS contient les noms de domaine enregistrés, les coordonnées de leurs titulaires et d'autres informations critiques. Si vous souhaitez savoir qui possède un nom de domaine, Whois doit avoir la réponse.

En 2009, le conseil de la GNSO a noté une montée de l'inquiétude de la communauté concernant la déficience du service Whois sur plusieurs points, notamment la précision et la fiabilité des données, ainsi que dans d'autres domaines techniques observés dans des rapports précédents par le SSAC, par exemple l'accessibilité et la lisibilité des coordonnées du Whois dans un environnement international multilingue.

De par l'échelle mondiale de Whois, qui répertorie des données pour environ 200 millions de domaines, il est difficile d'affirmer quoi que ce soit de définitif sur le service. Est-il précis ou imprécis ? Si vous pensez « imprécis », comment pouvez-vous le vérifier ? Certains agents d'application des lois pensent

que les services de protection de la confidentialité de Whois qui masquent l'identité de l'opérateur d'un site Web masquent également celle des cyber-criminels. Mais comment le prouver ?

En 2009, le conseil de la GNSO a demandé au personnel de l'ICANN chargé des politiques d'évaluer plusieurs études Whois potentielles afin de fournir une base plus factuelle et plus axée sur les données en vue de l'élaboration de politiques futures. Le personnel a fait des progrès considérables en se basant sur ces études en 2010.

Une demande du conseil a fait l'objet d'un rapport sur les exigences du service Whois, publié le 29 juillet 2010, <http://gnso.icann.org/issues/whois/whois-service-requirements-final-report-29jul10-en.pdf>. L'étude a examiné des problèmes précédents de politiques du Whois de la GNSO et les a compilés avec les exigences techniques actuelles et potentielles du Whois qui prendraient en charge des propositions futures.

L'inventaire des exigences synthétise les fonctions techniques que le Whois doit avoir et les services qu'il peut offrir pour répondre aux besoins de l'Internet futur.

Le 21 avril, le conseil de la GNSO a adopté une résolution, recommandant au moins 400 000 dollars américains (USD) pour financer les études sur le Whois en 2011. La recommandation a été approuvée par le conseil d'administration de l'ICANN.



Le GNSO restructuré : lever les obstacles à la participation

La GNSO a fait un grand pas en 2010 vers la mise en œuvre de sa réorganisation et de son effort d'amélioration, afin de rendre le travail de la communauté plus inclusif et plus représentatif, tout en accroissant son efficacité. Lors de la conférence de Séoul en octobre 2009, la GNSO a tenu un conseil restructuré et représentant les quatre structures principales de parties prenantes, à savoir : les registres, les bureaux d'enregistrement, les intérêts commerciaux et non commerciaux. Le nouveau cadre permet à chaque communauté d'établir ses propres procédures de sélection des représentants au Conseil, et les groupes de parties prenantes devraient être en mesure de s'adapter plus facilement et de façon plus fluide au nouvel environnement des gTLD et toutes ses parties intéressées. L'initiative d'amélioration de la GNSO a éloigné le conseil de son modèle législatif d'élaboration des politiques précédent pour passer à un rôle de gestion ou de coordination plus stratégique.

Après deux ans de planification et de collaboration, en 2010, cinq équipes de travail de la GNSO ont fait des recommandations dans quatre domaines d'amélioration essentiels.

Des comités de réflexion aux groupes de travail. Depuis 2008,

la GNSO évolue, pour passer de son modèle de longue date de comité de réflexion à un modèle d'élaboration de politiques plus ouvert et participatif, basé sur des groupes de travail. Alors qu'une équipe poursuit l'élaboration des directives du modèle, plusieurs groupes de travail utilisent déjà cette approche en traitant des problèmes tels que les transferts entre registres des noms de domaine et les politiques de lutte contre les abus d'enregistrement. Un rapport final de ces directives doit être publié en 2011.

Établissement d'un cadre pour l'équité et l'accessibilité.

Alors que l'ICANN continue de se développer et que de plus en plus de personnes de différentes cultures participent à la GNSO, il est important que les principes de transparence, de responsabilité, d'équité et de représentation établis dans les décrets de l'ICANN soient appliqués par toutes les organisations de la GNSO. Deux équipes de travail ont publié des procédures opérationnelles recommandées pour les membres du conseil de la GNSO, les groupes de parties prenantes et les représentants. Les recommandations suggéraient la création d'une base de données des membres de tous les groupes de représentants et de parties prenantes. En juin 2010, le conseil avait soumis ces recommandations

à la communauté de l'ICANN pour recueillir ses commentaires. Les commentaires seront incorporés dans un rapport final en vue de la mise en œuvre.

Améliorations des communications verbales et numériques.

En mars 2009, une équipe de travail sur les communications et la coordination entre regroupements a commencé à examiner les communications au sein de la GNSO et entre la GNSO et d'autres structures de l'ICANN. Sa charte comprenait le site Web de la GNSO, la gestion des documents, la collaboration et la demande de commentaires. L'équipe a élaboré des exigences pour une présence redéfinie sur le Web, notamment une navigation, une recherche, une convivialité et un partage de contenus de pointe sur plusieurs sites de l'ICANN. Les recommandations ont également traité des communications entre la GNSO et le conseil d'administration, et entre la GNSO et d'autres organisations de soutien et comités consultatifs. Les recommandations ont été approuvées en juin 2010 et seront mises en œuvre en 2011.

Nouvelle définition de la procédure d'élaboration de politiques. Une autre équipe cherche à redéfinir la procédure d'élaboration de politiques de la GNSO. L'équipe a présenté

son premier rapport <http://gns0.icann.org/issues/pdp-initial-report-31may10-en.pdf> fin mai 2010 à la communauté. Il comprend 45 propositions de recommandations pour améliorer le respect des délais, la flexibilité et le niveau d'approfondissement de la recherche de la procédure d'élaboration des politiques. Une fois terminé, le rapport sera soumis au comité de pilotage de la procédure des politiques de la GNSO à des fins d'examen, puis au conseil de la GNSO. S'il est approuvé, il modifiera l'annexe A des décrets de l'ICANN.

En 2010, la GNSO a augmenté les possibilités de participation de toutes ses parties prenantes, ainsi que l'impact de leur participation.

« L'ICANN est véritablement le point de rencontre d'opinions diverses, une arène où des points de vue en concurrence permettent d'arriver à une politique. La façon dont la GNSO est structurée est donc fondamentale. »

Robert Hoggarth, directeur principal des politiques



L'ENGAGEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN : SSAC

Comité consultatif pour la sécurité et la stabilité : Des techniciens aguerris alertent les organismes d'élaboration des politiques de l'ICANN sur les implications en matière de sécurité

Les questions de sécurité relatives au système des noms de domaine et aux services d'enregistrement des noms de domaine sont présentées au comité consultatif de sécurité et de stabilité, qui étudie chaque question, publie ses résultats et fait des recommandations au conseil d'administration et à la communauté de l'ICANN.

En 2010, de nouveaux domaines de premier niveau, des noms de domaine internationalisés et la signature de la zone racine ont mis en lumière de nombreux problèmes sur lesquels le SSAC se penchait depuis les cinq dernières années. Le SSAC s'est engagé plus que jamais auprès de la communauté, avec des résultats très positifs :

- La communauté et le conseil d'administration ont examiné une série de recommandations du SSAC qui déconseillaient l'utilisation de la redirection par les domaines de premier niveau datant de 2004 et ont convenu d'interdire cette pratique pour les nouveaux TLD. Le SSAC a travaillé avec la ccNSO pour encourager les domaines de premier niveau
- Les recommandations du SSAC identifiant des déficiences dans les services du Whois ont été instrumentées dans plusieurs domaines de politiques. La GNSO a basé un certain nombre de propositions de modifications de l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement et d'exigences techniques identifiées dans ses besoins de service Whois sur les rapports du SSAC, en démontrant la valeur accordée à l'analyse du SSAC. Bon nombre de ces mêmes recommandations sont également prises en compte par le service de conformité de l'ICANN, qui envisage des mécanismes d'application pour l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement de 2009.
- La prise en compte de départ du SSAC de l'internationalisation du Whois était à la base d'une initiative conjointe des organisations de soutien et des comités consultatifs de l'ICANN pour trouver des moyens de soumettre et d'afficher les

données relatives aux noms de domaine à l'aide de caractères non-ASCII. Ces problèmes sont étudiés en parallèle à d'autres questions relatives à Whois et aux noms de domaine internationalisés (par exemple, les variantes d'IDN) avec la participation de registres de ccTLD et de parties prenantes internationales.

L'engagement plus fréquent du SSAC auprès de la communauté cette année s'est révélé précieux pour toutes les parties, et sa composition et sa structure de fonctionnement évoluent, pour assurer que la productivité et les résultats de 2011 continuent d'améliorer la sécurité, la stabilité et la résilience de l'Internet mondial.



L'ENGAGEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN :ALAC

Le développement de la communauté At-Large et les activités d'élaboration de politiques

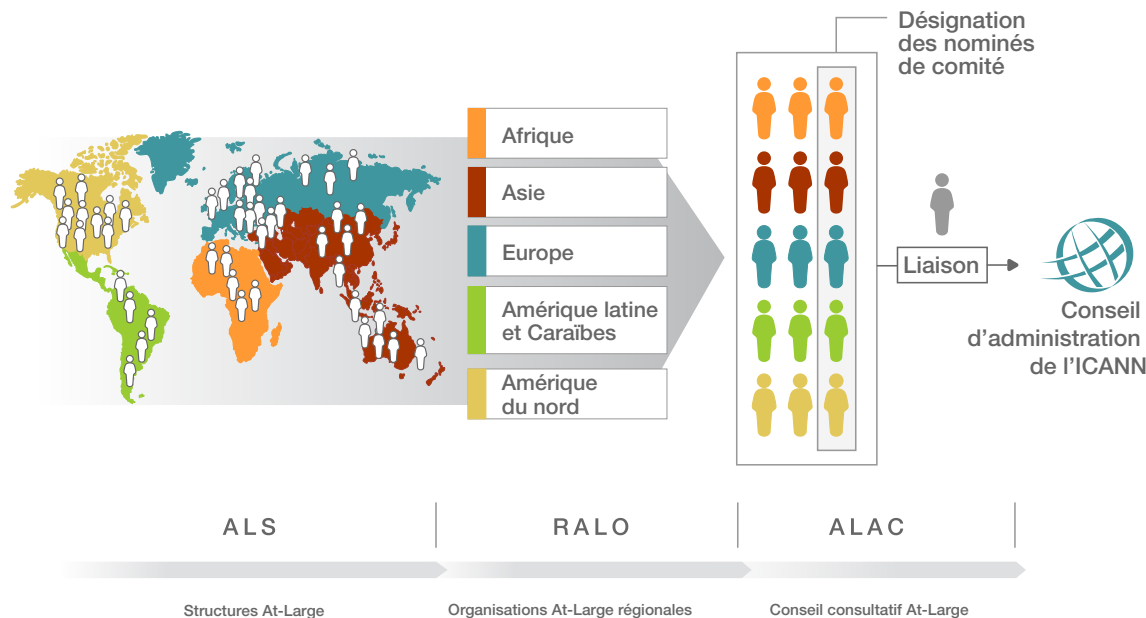
La majorité des participants au sein de la communauté de l'ICANN représente des organisations ou institutions, parmi lesquelles des bureaux d'enregistrement, des entreprises et des opérateurs de domaine de premier niveau. Mais l'Internaute individuel dispose également d'un droit d'expression dans l'élaboration des politiques de l'ICANN, par l'intermédiaire de la communauté At-Large active et grandissante.

Nombreux sont ceux qui confondent la communauté At-Large avec l'« ALAC », mais ce dernier et la communauté At-Large sont différents. L'ALAC fait référence au comité consultatif At-Large, 15 personnes qui impliquent et représentent un vaste réseau d'intérêts des internautes individuels. L'ALAC représente la communauté At-Large mondiale, se faisant porte-parole de leurs intérêts auprès du conseil d'administration de l'ICANN.

La communauté At-Large s'articule autour de cinq organisations At-Large régionales (RALO), chacune étant composée de plusieurs groupes d'utilisateurs At-Large locaux appelés des structures At-Large (ALS). L'ALAC a accrédité des structures At-Large

dans le monde entier, avec des candidatures plus nombreuses arrivant fréquemment. En 2010, le nombre de structures At-Large a augmenté pour s'établir à 125, une croissance annuelle de près de 10 %. Avec chaque nouvelle ALS, la communauté At-Large augmente sa capacité de représenter l'ensemble mondialement diversifié des internautes.

ICANN At-Large Organigramme, exercice 2010



Rendre l'internaute autonome

L'ALAC fournit des conseils au conseil d'administration sur le point de vue des internautes sur la forme de déclarations sur les recommandations officielles sur les politiques. Ainsi, le nombre de déclarations entre 2008 et 2009 a été multiplié par plus de 2 (de 20 à 42). Cette augmentation permet de s'assurer que la voix des internautes est entendue et prise en compte sur de plus en plus de sujets dans la procédure d'élaboration des politiques de l'ICANN.

Améliorer l'expérience du monde en matière de nom de domaine

Il ne s'agit pas uniquement de quantité. Ces déclarations essentielles peuvent créer une dynamique dans toute l'ICANN et au final améliorer l'utilisation de l'Internet pour le monde. Par exemple, en 2010, la communauté At-Large a été l'élément moteur derrière la prise en compte de l'ajout des droits du registrant dans l'Accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement (RAA) par la GNSO. En février 2010, à la demande de l'ALAC, l'ICANN a publié *Le guide de l'Accord*

d'accréditation des bureaux d'enregistrement à l'adresse des non juristes, facilitant la compréhension de ce document par tout un chacun.

L'équipe conjointe de rédaction du RAA de la GNSAO/ALAC a achevé la première phase de ses travaux en mai avec la publication d'un rapport initial à l'attention du conseil de la GNSO. Ce rapport comprend une proposition en faveur d'une forme de Charte des droits et responsabilités des registrants afin d'aider ces derniers à comprendre leurs droits et devoirs en ce qui concerne leurs enregistrements de noms de domaine. Les propositions contenues dans la version préliminaire pour la protection des registrants ont été approuvées par plusieurs organismes chargés de l'application des lois, notamment la Police fédérale d'Australie, le Federal Bureau of Investigation des États-Unis, la Police de Nouvelle-Zélande, la Gendarmerie royale du Canada, la section Serious Organized Crime Agency de la Police britannique, Interpol, etc...

Un membre de plein droit disposant d'un vote au sein

du conseil d'administration de l'ICANN

Cette année a été marquée par une autre étape importante reconnaissant les contributions essentielles de la communauté At-Large : le conseil d'administration a décidé de nommer au conseil d'administration un administrateur sélectionné par la communauté pour devenir un membre votant de plein droit. La communauté At-Large a travaillé sans relâche pour concevoir une procédure équitable et transparente de sélection d'un administrateur. C'était la première fois que la communauté At-Large publiait un document pour consultation publique lors de la publication de la version préliminaire du plan. Nous avons désormais arrêté la procédure, une étape majeure conclue en quelques mois.

Les structures At-Large du monde entier donnant des avis bien arrêtés par la voix de leurs représentants régionaux à l'ALAC, la communauté At-Large a conclu une année supplémentaire de réalisations exceptionnelles, donnant ainsi de plus en plus d'importance à l'internaute individuel à l'ICANN.

Quelles sont les structures At-Large les plus récentes ?

La communauté At-Large a accrédité 10 nouvelles structures At-Large en 2010. Les voici dans l'ordre chronologique :

- Greater Toronto Area Linux User Group (Amérique du Nord)
- Ofok al-Tamnia (Afrique)
- NEXTi – Organização das Executivas de Tecnologia da Informação e Comunicação (Amérique latine)
- Internet Society Pakistan Chapter (Asie-Pacifique)
- Pakistan ICT Policy Monitor (Asie-Pacifique)
- Association CONEXIÓN al Desarrollo El Salvador (Amérique latine)
- Nurses Across the Borders (Afrique)
- Wikimedia Switzerland (Europe)
- Colorado ISOC (Amérique du Nord)
- Fundacion Incluirme (Amérique latine)

L'ENGAGEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN : PARTICIPATION À DISTANCE

ICANN élargit les possibilités de participation à distance à ses réunions.

L'ICANN a fait des efforts conséquents cette année pour atteindre son objectif et devenir un leader mondial de la participation à distance, en particulier lors de ses réunions internationales. Le conseil d'administration a noté qu'une participation à distance efficace était essentielle à l'avenir de l'ICANN et pouvait permettre des économies importantes. L'ICANN s'efforce de faire de ces objectifs une réalité.

Comme les membres de la communauté ne peuvent pas assister à chaque réunion en personne, la philosophie de la participation à distance de l'ICANN consiste à :

- égaliser la qualité de la participation entre les participants à distance et présents physiquement ;
- offrir une expérience de réunion virtuelle en étendant la réunion physique à des participants à distance ;
- augmenter l'accès pour les participants équipés d'une faible bande passante.

La participation à distance a d'abord été déployée de façon importante lors de la 37e réunion

de l'ICANN à Nairobi, au Kenya, en mars 2010. Soixante-cinq réunions et sessions de la communauté offraient une forme de participation à distance.

Grâce à l'expérience de Nairobi, l'ICANN a accru la promotion et la formation des participants à distance et du personnel pour la réunion de juin 2010 à Bruxelles, en Belgique. À Bruxelles, 71 sessions offraient une forme de participation à distance, soit près de 10 % de plus qu'à Nairobi.



ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Peter Dengate Thrush

Président du conseil
d'administration

- Avocat néo-zélandais spécialisé en droit civil et dans les questions de propriété intellectuelle, de concurrence et de législation Internet. Conseiller juridique d'InternetNZ de 1996 à 1999 ; président durant deux mandats ; ancien président de son Comité des affaires internationales ; membre de son Comité chargé des lois et de la réglementation.
- Participation active à la constitution et au développement d'APTLD, l'organisme fédérant les gestionnaires nationaux du registre des noms de domaines dans la région Asie Pacifique ; président sortant ; leader de la communauté des noms de domaines de premier niveau de code pays (ccTLD).
- Impliqué dans l'ICANN depuis sa création ; a fourni des conseils sur les statuts initiaux de l'ICANN ; a co-présidé une réunion préalable à la constitution du regroupement sur la propriété intellectuelle.
- Président des comités de rémunération, exécutif et de relations internationales.



Dennis Jennings

Vice-président

- Cofondateur de 4th Level Ventures, une société de capital-risque irlandaise qui investit dans des entreprises spécialisées dans la commercialisation de débouchés issus de la recherche universitaire irlandaise ; en investissant dans des sociétés de technologie naissantes, il fait également figure de « business angel ».
- Pionnier du réseau Internet, responsable des décisions qui ont permis la création de NSFNET, l'ancêtre du réseau Internet, alors qu'il travaillait pour le compte du gouvernement américain ; il a participé activement au lancement de réseaux de recherche en Europe (président d'EARN ; membre du conseil d'administration d'Ebone) et en Irlande (initiateur puis membre du conseil d'administration de HEAnet) ; il a présidé le conseil d'administration et l'assemblée générale du Conseil européen des registres de noms de domaines de premier niveau (CENTR) ; s'est impliqué activement dans le lancement de la société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet (ICANN).
- Actuellement président ou membre du conseil d'administration de plusieurs petites entreprises de technologie, il jouit d'une expérience solide en matière de lancement, de financement, d'encadrement, de direction et de survie des sociétés de technologie naissantes.
- Président du conseil de surveillance de l'ICHEC (Irish Centre for High-End Computing). Ancien directeur des services informatiques du University College Dublin, responsable de l'infrastructure informatique de l'université ; président par intérim du Consortium for Scientific Computing du John von Neumann Centre de Princeton, dans le New Jersey, responsable du lancement du centre de supercalculateurs.
- Président du comité de gouvernance de la Commission ; vice-président du comité exécutif ; membre des comités d'audit et de l'IANA.



Rod Beckstrom

Président-directeur
général
membre d'office

- Président-directeur général depuis juillet 2009 ; créateur de multiples entreprises, fondateur et président-directeur général d'une société cotée en bourse, auteur, environnementaliste, leader en matière de diplomatie ouverte, et plus récemment, chef d'une agence gouvernementale de premier niveau chargée de la protection des réseaux fédéraux américains contre les cyber-attaques.
- En 2008, Directeur du Centre de cyber-sécurité nationale (NCSC) rattaché au Secrétaire de la sécurité intérieure ; chargé de seconder le procureur général, le conseil de sécurité nationale et le secrétaire à la défense. Il a développé un nouveau modèle économique destiné à valoriser les réseaux et la gestion des cyber-risques.
- Coauteur de *The Starfish and the Spider: The Unstoppable Power of Leaderless Organizations*.
- Administrateur, Fonds de défense de l'environnement et Jamii Bora Trust (organisme de micro-financement en Afrique).
- Cofondateur et dirigeant de CATS Software, Inc., éditeur de logiciels sur la gestion des risques en entreprise et les produits financiers dérivés, avec des bureaux à New York, Londres, Tokyo, Genève, Sydney, Palo Alto, Los Angeles et Hong Kong. Il a participé au développement de la théorie financière de la « valeur à risque ».
- Président de Privada, Inc, pionner de la technologie de protection de la vie privée sur Internet.
- Diplômé de Stanford University (maîtrise en administration des affaires et B.A. en littérature), il a occupé la fonction de président du comité des présidents de la population étudiante de Stanford ; titulaire d'une bourse d'études Fulbright à l'université de St. Gallen en Suisse.
- Membre du comité exécutif.

ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Harald Tveit
Alvestrand**

- A travaillé pour Norsk Data, UNINETT (réseau des universités norvégiennes), EDB Maxware, Cisco Systems et, depuis 2006, pour Google. Est actuellement membre du conseil d'administration de NORID, le bureau d'enregistrement des noms de domaine .no, et du Consortium Unicode.
- Travaille activement à la normalisation Internet par l'intermédiaire du comité de réflexion qui développe et promeut les standards Internet (IETF) depuis 1991, dans le cadre duquel il a rédigé un certain nombre de demandes de commentaires (RFC), notamment la RFC 1766, premier standard de balises de langue dans les protocoles Internet ; directeur du secteur Applications (1995-1998) et du secteur Operations & Management (1998-1999) ; membre du comité d'architecture Internet (1999-2001) et président de l'IETF de 2001 à 2006.
- Président suppléant de l'assemblée générale de la DNSO de l'ICANN de décembre 1999 à avril 2001 ; membre de la commission d'experts de l'organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle (WIPO) sur les DNS en 1998-1999.
- Président du comité de l'Autorité pour les noms et numéros assignés (IANA) ; membre du comité d'audit.



Raimundo Beca

- Partenaire d'Imaginación, une société de conseil chilienne ; membre du conseil d'administration de diverses grandes entreprises. A occupé durant 11 ans le poste de CRO chez Telefónica CTC Chile, l'opérateur de téléphone chilien, leader sur les marchés des communications longue distance, de la téléphonie mobile, des réseaux de données et de la fourniture d'accès Internet.
- Expert régional en technologies de l'information auprès de la CEPAL, la Commission économique régionale des Nations Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes ; a ébauché un livre vert (Green Book) sur les politiques de technologies de l'information, comprenant un ensemble de recommandations pour la privatisation des télécommunications.
- Chargé de mission auprès du Ministère français de l'Industrie pour le développement d'une norme nationale pour les données en ligne. Délégué français auprès de l'OCDE et de la Commission européenne, impliqué dans le débat international sur la société de l'information dans les années 1970 ; impliqué dans la promulgation des premières réglementations dans le domaine de la protection des données, de la sécurité des données, de l'accès aux fichiers publics et aux droits de propriété intellectuelle relatifs aux logiciels.
- Ancien membre du Conseil d'adressage de l'organisation de soutien aux politiques d'adressage (ASO), nommé d'abord par le Registre Régional Internet pour l'Amérique du Nord (ARIN) puis par le Registre Régional Internet pour l'Amérique du Sud et les Caraïbes (LACNIC) ; membre du comité de pilotage du NIC du Chili et directeur du conseil d'administration du LACNIC.
- Membre du comité exécutif et des améliorations structurelles.



Steve Crocker

- Président-directeur général et cofondateur de Shinkuro, Inc., spécialisée dans le partage dynamique d'informations via Internet et le déploiement de DNSSEC.
- Président du comité consultatif pour la sécurité et la stabilité de l'ICANN depuis 2002.
- Fonctions de gestion de la recherche chez DARPA, USC/ISI et The Aerospace Corporation, vice-président de Trusted Information Systems, et cofondateur de CyberCash, Inc., Executive DSL et Longitude Systems, Inc.
- Impliqué dans Internet depuis sa création. En tant qu'étudiant de 3ème cycle à l'UCLA à la fin des années 1960 et au début des années 1970, il a contribué au développement de protocoles pour Arpanet et à la définition des fondements du réseau Internet actuel ; il a mis en place le Groupe de travail Réseau, l'ancêtre de l'actuel comité de réflexion qui développe et promeut les standards Internet (IETF) et a initié la série des « demandes de commentaires » ou RFC (Request for Comments), par l'intermédiaire desquelles les concepts de protocoles sont définis et partagés ; il reste actif sur le plan du développement de standards Internet via les organismes IETF et IAB. Le Dr. Crocker s'est vu décerner l'IEEE Internet Award en 2002 pour son travail.
- Le service public l'a nommé premier directeur du service Sécurité de l'IETF, de l'IAB et du conseil d'administration de l'Internet Society.
- Membre des comités d'audit et des risques.

ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rita Rodin Johnston

- Partenaire de Skadden dans les domaines Propriété intellectuelle et technologie ainsi que Internet et commerce électronique ; citée au palmarès des meilleurs avocats d'affaire américains du guide *Chambers USA: America's Leading Lawyers for Business* en 2005, 2006 et 2007 et au palmarès des meilleurs avocats mondiaux du guide *Chambers Global: The World's Leading Lawyers for Business* en 2006 et 2007.
- Auteur régulière de conférences et de publications traitant de divers sujets relatifs au commerce électronique et à la technologie, notamment l'externalisation, les politiques en matière de courrier électronique, la sécurité Internet, les questions de marques commerciales et de noms de domaines, ainsi que les problèmes de confidentialité ; elle conseille les entreprises sur des questions stratégiques et de conformité relatives à Internet et au commerce électronique, des questions de code source libre, de confidentialité et de droit des marques ; elle répond fréquemment à des questions de propriété intellectuelle, de technologie et opérationnelles qui se posent dans le cadre de fusions ou d'acquisitions, de projets financiers ou d'introductions en bourse.
- A travaillé de façon approfondie sur des questions de politique Internet, notamment en participant à des actions d'élaboration de politiques pour l'ICANN. A contribué à esquisser la politique uniforme de règlement des différends portant sur des noms de domaines (UDRP) en matière de noms de domaines de l'ICANN, qui est actuellement utilisée par des milliers d'entreprises pour contester des enregistrements de noms de domaines ; membre du comité de l'ICANN qui a ébauché la documentation de mise en œuvre de la politique UDRP. Nommée par l'ICANN pour présider un groupe d'études international qui a défini le processus de développement des politiques (PDP) actuellement utilisé par l'ICANN pour développer et mettre en œuvre les nouvelles politiques de l'ICANN.
- Présidente du comité d'audit ; membre du comité de gouvernance de la Commission.



Gonzalo Navarro

- Plus jeune président jamais nommé au conseil d'administration de la société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet (ICANN), il a représenté le Chili pendant plus de six ans au comité consultatif gouvernemental (GAC). Il bénéficie d'une solide expérience en négociations commerciales internationales et en gouvernance de l'Internet.
- Il a occupé le poste de conseiller en chef aux affaires internationales et de sous-secrétaire des télécommunications du Chili, et a représenté le Chili au comité consultatif gouvernemental (GAC).
- Associé spécialisé dans les technologies de l'information chez Morales & Besa, un cabinet d'avocats chilien très réputé.
- Il a conseillé le gouvernement chilien en matière d'implémentation de politiques publiques issues des processus internationaux ; il a participé à la rédaction des chapitres relatifs aux télécommunications de plusieurs accords de libre-échange (notamment entre les États-Unis et le Chili et la Chine et le Chili) ; il est également représentant permanent du Chili à l'Union internationale des télécommunications, au sommet mondial sur la société de l'information, au forum sur la gouvernance d'Internet, au CITEL et à l'APEC TEL.
- Il a étudié le droit de l'informatique et des télécommunications à l'Université du Chili et a obtenu une maîtrise en droit à l'Université Columbia de New York.
- Membre des comités des finances et de participation publique.



Raymond A. Plzak

- Impliqué dans les opérations de l'IR depuis 1991, tout d'abord auprès du DDN/DoD NIC, puis en tant que président-directeur général du Registre Régional Internet pour l'Amérique du Nord (ARIN), il dispose d'une expérience considérable en matière de gestion de l'allocation des ressources Internet, de l'administration des noms de domaines (domaine .mil), de la gestion d'un serveur racine de l'Internet (g.rootserver.net), de la gestion des services d'annuaire, tels que Whois et IRR, ainsi que des opérations d'assistance.
- Ancien coprésident du comité de réflexion DNS qui développe et promeut les standards Internet ; coauteur et collaborateur scientifique de plusieurs RFC (par exemple, RFC 2870, *Root Name Server Operational Requirements* (exigences opérationnelles relatives aux serveurs de noms racine) (juin 2000).
- Ancien membre du comité consultatif sur le système de serveurs racine (RSSAC) et membre fondateur du comité consultatif pour la sécurité et la stabilité (SSAC) ; actif au niveau du WSIS et de l'IGF ; principal auteur/éditeur de plusieurs documents de gouvernance de l'Internet (par exemple, NRO MoU, ASO MoU et ARIN PDP).
- Coauteur de l'article *Legal and Policy Aspects of Internet Numbers* publié dans la revue *Santa Clara Computer & High Technology Law Journal* (2008) qui démontre le besoin accru d'une politique publique et juridique face aux problèmes fondamentaux de gestion des ressources Internet.
- Président du comité des améliorations structurelles ; membre du comité de gouvernance de la Commission.

ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rajasekhar Ramaraj

- Fondateur et ancien président-directeur général de Sify Limited, pionnier et leader des services Internet, réseau et de commerce électronique en Inde. Reconnu « Évangéliste de l'Année » lors de la India Internet World Convention en septembre 2000. En octobre 2000, Sify a été élue « Entreprise de l'année » lors de la conférence annuelle sur la technologie et l'entrepreneuriat de Silicon India, qui s'est déroulée à San Jose, en Californie (États-Unis). En 2001, dans le cadre d'un sondage mené en Inde par CNET.com, M. Ramaraj a été élu « personnalité informatique de l'an 2000 » ; le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, l'a invité à devenir membre du groupe de travail des Nations Unies sur la gouvernance d'Internet.
- Président de l'association des FAI d'Inde durant environ cinq ans. Cette entité collabore avec le gouvernement et d'autres intervenants pour définir des stratégies de croissance pour Internet en Inde.
- Pionnier de la commercialisation d'ordinateurs au détail en Inde avec la création de Computer Point en 1984 ; directeur-fondateur de Microland Ltd, avant de se consacrer à la téléphonie mobile en tant que directeur de Sterling Cellular jusqu'en 1996.
- Actuellement associé à temps partiel en tant que partenaire risque/conseiller chez Sequoia Capital, il est également membre du conseil de surveillance mondial de TiE (The Indus Entrepreneurs).
- Président du comité des finances ; membre des comités d'audit, de direction et des risques.



George Sadowsky

- Étudiant puis professeur de mathématiques à Harvard, il a obtenu son doctorat en économie à Yale.
- Il a travaillé en qualité de mathématicien et programmeur, puis a dirigé des centres de traitement informatique à la Brookings Institution, Northwestern University et New York University.
- Aux Nations Unies, il a fourni un support technique et a travaillé dans plus de 50 pays en voie de développement ; consultant auprès du Trésor américain, du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'agence américaine pour le développement international, du consortium world wide web (W3C), du gouvernement suisse et de la banque mondiale, entre autres. Il a siégé aux conseils d'AppliedTheory Corporation, des réseaux éducatifs CREN et NYSERNet, et de la Société Internet dans laquelle il a dirigé des ateliers ISOC de formation réseau pour les pays en voie de développement.
- Directeur exécutif de l'institut GIPI (initiative sur la politique globale de l'Internet). Auteur et conférencier régulier sur le développement et les technologies de l'information et des télécommunications.
- Actuellement consultant auprès de l'OTAN et de la World Wide Web Foundation.
- Membre du comité des finances et des améliorations structurelles.



Mike Silber

- Procureur sud-africain et directeur général, régulateur pour Neotel après plusieurs années passées en tant que consultant indépendant en matière de loi et d'application des règlements dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications ; il s'est vu décerner le prix international *Who's Who Legal* du meilleur avocat sud-africain en matière de commerce électronique et d'Internet ainsi que le prix du meilleur avocat sud-africain en matière de technologies, médias et télécommunications par la revue Expert Guides.
- Membre du comité de gestion et ancien conseiller de la réglementation auprès de l'association sud-africaine des fournisseurs de services Internet ; a joué le rôle d'arbitre et de conseiller de la réglementation auprès de l'association sud-africaine des fournisseurs de service d'application sans fil.
- Membre fondateur du chapitre sud-africain de la Société Internet (ISOC-ZA), il a présidé le comité de rédaction ISOC-ZA chargé de la restructuration de l'administration de .ZA ccTLD ; président de l'autorité du nom de domaine .ZA depuis sa création en 2003.
- Membre du comité des risques et des améliorations structurelles.

ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean-Jacques Subrenat

- Actuellement impliqué dans l'EUNIC (Instituts culturels nationaux de l'Union européenne). Rédacteur et interlocuteur sur les questions mondiales, les affaires courantes, les relations internationales et la gouvernance. Responsabilités récentes : président du conseil consultatif, Institut Pierre Werner, Luxembourg (2007–2009) ; tuteur à l'ENA (école nationale d'administration), Strasbourg, France (2007–2008).
- Au service diplomatique de la France (1972–2005) : il a travaillé au Centre d'analyse et de Prévision ; temporairement affecté au Ministère de l'industrie pour aider à la création du Commissariat à l'énergie solaire, où il a dirigé le département des affaires étrangères ; conseiller diplomatique du ministre pour l'Europe ; directeur adjoint pour la zone Asie et Pacifique ; directeur suppléant pour l'aide au développement ; directeur suppléant pour les Amériques.
- En poste : à Singapour (secrétaire d'ambassade 1973–1976), au Japon (conseiller 1981–1984, conseiller ministériel et chef de mission adjoint 1988–1992). Ambassadeur et représentant permanent auprès de l'Union européenne à Bruxelles (1995–1998), ambassadeur en Estonie (1998–2002), en Finlande (2002–2005), gouverneur par intérim pour la France au sein du Conseil des gouverneurs de la Fondation Asie-Europe (2005).
- Président du comité de participation publique ; membre du comité des améliorations structurelles et des relations internationales. Auparavant, il était membre du comité de gouvernance du conseil d'administration.
- Actuellement membre de plusieurs groupes de travail : examen du conseil d'administration, examen de l'ALAC, examen du ccNSO (président).



Bruce Tonkin

- Directeur de la stratégie de Melbourne IT Limited, chargé de la création, de la communication, de l'exécution et du maintien des initiatives stratégiques au sein de Melbourne IT. Son rôle consiste à évaluer les opportunités des nouveaux produits en termes d'avantages pour la société à long et moyen termes et à analyser la tendance des technologies émergentes. Melbourne IT figurait parmi les cinq premiers bureaux d'enregistrement test lorsque l'ICANN a instauré la concurrence entre bureaux d'enregistrement pour le registre com/net/org existant. Melbourne IT fournit actuellement des services d'enregistrement de noms de domaines pour le compte de nombreux gTLD et ccTLD. Membre de l'Institut australien des directeurs d'entreprise.
- Impliqué dans le Regroupement des bureaux d'enregistrement pour le compte de Melbourne IT à partir de 2001 ; élu ultérieurement au Conseil du GNSO par le Regroupement des bureaux d'enregistrement ; président du conseil des noms du DNSO et du conseil de l'Organisation de soutien aux politiques des noms génériques (GNSO), durant laquelle le GNSO a introduit de nouvelles politiques ICANN en matière de transferts, de Whois et de noms de domaines supprimés, et a également fait progresser le travail sur les nouveaux gTLD et apporté des améliorations au Whois.
- Participant actif au développement stratégique des noms de domaines de premier niveau de code pays (ccTLD) .au. L'essentiel du travail stratégique a consisté en la mise en place de la concurrence entre les bureaux d'enregistrement dans l'espace de noms .au et l'introduction d'une série de politiques couvrant des sujets tels que les stratégies d'enregistrement de noms de domaines et de Whois.
- Président du comité des risques ; membre du comité de rémunération.



Katim Touray

- Consultant en développement indépendant basé en Gambie. Adepté de l'Internet du début, il est un fervent défenseur du réseau et de son utilisation dans une variété de médias et auprès d'une large audience depuis plus de 15 ans.
- A travaillé pour le compte du Ministère de l'Agriculture de Gambie ; occupe désormais la fonction de président de l'Agence nationale de développement agricole. A mené des missions de conseil sur les objectifs du millénaire pour le développement, les médias, la planification stratégique, les évaluations de projets, le HIV/ SIDA, ainsi que d'autres sujets, pour le compte d'organisations non gouvernementales, ainsi que pour des agences gouvernementales et dépendant des Nations Unies.
- Producteur et animateur expérimenté d'émissions sur la musique africaine, l'éducation et les affaires publiques sur des radios communautaires aux États-Unis, ainsi que sur la radio nationale en Gambie ; il a été membre du conseil d'administration d'une chaîne de TV câblée publique aux États-Unis.
- Est l'auteur d'articles à propos d'Internet et des TIC et a contribué à la fondation de l'association de protection des consommateurs de Gambie. Avocat de l'exploitation des TIC pour le développement. partisan des logiciels libres et open source, il est membre du Conseil du logiciel libre et de la Fondation Open Source d'Afrique.
- Membre des comités de l'IANA, de participation publique et des relations mondiales.

ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Kuo-Wei Wu

- PDG de NIIIPA (une organisation à but non lucratif de Taipei), spécialisée dans la recherche mondiale de politiques de sécurité et d'Internet.
- Cofondateur de l'événement HPC Asia Conference, une série de conférences et d'expositions sur le calcul hautes performances, organisées depuis 1995 (à Taipei).
- Pionnier de l'Internet en Asie, responsable de la création du réseau TANET (Taiwan Academic Network) en 1990, de la coordination en Asie de la formation d'APTDL des opérateurs de ccTLD en 1998, et de l'organisation d'un groupe de travail technique sur les IDN en Asie (avec des ingénieurs du Japon, de Corée, de Chine, de Taïwan, des États-Unis et de Hong-Kong) pour élaborer la demande de commentaires sur les IDS en 1998.
- Il a fait partie du comité exécutif de l'APNIC de 1999 à 2010 (en tant que trésorier de 2003 à 2009) ;
- fait partie du conseil d'administration du TWNIC depuis 2000 ;
- a fait partie du conseil d'administration du PIR de 2008 à 2010 ;
- Membre des comités de l'IANA, de participation publique et des relations internationales.



Heather Dryden

Correspondante du comité consultatif gouvernemental

- Conseillère à Industrie Canada, membre de la direction des politiques de télécommunications internationales de la direction des politiques de télécommunications, elle a été responsable de la gouvernance d'Internet et des questions de politique liées au système de noms de domaine (DNS).
- Membre d'office du conseil d'administration de la CIRA (Autorité canadienne pour les enregistrements Internet) et membre du groupe de travail gouvernemental sur le Registre américain des nombres Internet (AGWG).
- Nommée membre du groupe consultatif multipartite (MAG) du Forum sur la gouvernance d'Internet (IGF) depuis 2008, elle a participé à la délégation canadienne au Sommet mondial des Nations unies sur la société de l'information (SMSI) et aux négociations de préparation associées.
- Auparavant, elle a travaillé au Bureau d'information de l'OTAN à Moscou et a travaillé sur des programmes de développement de compétences en Ukraine aux côtés de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).
- Présidente par intérim du Comité consultatif gouvernemental, jusqu'à la fin de la première réunion du GAC de 2001.



Ram Mohan

Correspondant du comité consultatif pour la sécurité et la stabilité

- Vice-président directeur et directeur technique de Afiliias Limited ; il supervise les décisions stratégiques, de gestion et de technologie clés ayant trait aux noms de domaine générique de premier niveau (gTLD) .Info et .Org, aux domaines sponsorisés .mobi, .asia et .aero et aux domaines de code pays comprenant .in (Inde) et .me (Monténégro).
- A guidé la croissance stratégique de l'entreprise dans le domaine des services de registre et de la sécurité, ainsi que dans de nouvelles catégories de produits, telles que RFID/ Auto-ID, la gestion mondiale du DNS et les noms de domaines internationalisés.
- Auparavant, chez Infonautics Corp., il avait élaboré le produit CompanySleuth, primé à diverses reprises, et développé la gamme de produits Sleuth ; il a contribué à la conception d'Electric Library, la base de données en ligne de référence, la plus utilisée dans les écoles et les bibliothèques en Amérique du Nord, ainsi que Encyclopedia.com, la première encyclopédie libre sur Internet.
- Il est le cofondateur de la technologie intrinsèque de TurnTide, un éditeur de logiciels anti-spam acquis par Symantec. Il a occupé diverses fonctions techniques, de direction ou d'ingénierie chez First Data Corporation, Unisys Corporation et KPMG Peat Marwick.
- Nommé au classement « 40 under 40 » du *Philadelphia Business Journal*, il a reçu le prix CTO25 d'InfoWorld. Membre fondateur de la section de Philadelphie de la Société Internet (ISOC) ; membre du comité consultatif de plusieurs start-ups du secteur de Philadelphie ; membre du conseil consultatif scientifique de la fondation Lifeboat.
- Actif au sein de la communauté de l'ICANN ; coauteur de directives sur la période de grâce avant paiement d'un nom de domaine (RGP) et la mise en œuvre des noms de domaines internationalisés (IDN), qui sont devenus des standards internationaux du secteur ; a dirigé le groupe de travail sur les noms de domaines internationalisés (IDN-WG) de l'Organisation de soutien aux politiques des noms génériques (GNSO) ; cofondateur (avec le PIR (Public Interest Registry) et les Nations Unies) du groupe de travail ASIWG (Arabic Script IDN Working Group).
- Membre-fondateur du comité consultatif pour la sécurité et la stabilité de l'ICANN.
- Correspondant du comité de gouvernance de la Commission.

ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Thomas Narten

Correspondant du comité de réflexion qui développe et promeut les standards Internet

- Travaille sur les technologies et stratégies Internet au centre Research Triangle Park d'IBM, en Caroline du Nord, depuis 1995 et est impliqué dans les questions de réseau depuis 20 ans.
- Intervenant actif du groupe de travail qui développe et promeut les standards Internet (IETF) depuis 15 ans, coauteur de 10 RFC, dont deux spécifications clés pour IPv6 ; directeur de secteur IETF pour la branche Internet, spécialisé dans le renforcement de la coopération entre l'Autorité pour les noms et numéros assignés (IANA) et l'IETF et entre l'IETF et la communauté du Registre Internet Régional pour les adresses IP (RIR).
- Participation active au développement de la politique d'adresses IPv6 au sein de la communauté RIR ; a aidé au développement de la RFC 3177, *recommandations IAB/IESG sur les allocations d'adresses IPv6 aux sites*, qui a servi de point de départ aux débats RIR ; participation aux discussions publiques de stratégie dans les secteurs APNIC, ARIN et RIPE ; acteur essentiel du processus qui a conduit à la définition de la politique d'adressage IPv6 mondialement coordonnée, adoptée par chaque RIR en 2002.
- Avant de rejoindre IBM, il était membre du corps professoral du département d'informatique de l'université SUNY à Albany.
- Correspondant des comités de l'Autorité pour les noms et numéros assignés (IANA) et de participation publique.



Jonne Soinenen

Correspondant du groupe de liaison technique

- A participé pendant plusieurs années à l'ICANN ; activement impliqué dans le Forum sur la gouvernance de l'Internet depuis sa création.
- Chez Nokia depuis 1999, il a rejoint Nokia Siemens Networks lors de sa création en 2007. Actuellement chef des affaires Internet, il travaille à la normalisation Internet et aux questions de réglementation correspondantes chez Nokia Siemens Networks.
- Actif dans les organisations 3GPP (Third Generation partnership project), OMA (Open Mobile Alliance) et d'autres rôles et groupes de travail ; actif dans le comité de réflexion qui développe et promeut les standards Internet (IETF) en tant que coprésident du groupe de travail des opérations IPv6 ; membre du comité de surveillance (IAOC) de l'IETF ; coprésident du groupe de travail de gestion de la mobilité des réseaux (Network-based Localized Mobility Management) et président de l'IAOC.
- Correspondant du comité des améliorations structurelles.

ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vanda Scartezini

Correspondante du comité consultatif At-Large

- Entre 2000 et 2004, représentante brésilienne du comité consultatif gouvernemental de l'ICANN : coprésidente du GAC depuis mars 2004.
- Membre du conseil d'administration de l'ICANN de décembre 2004 à novembre 2007.
- A occupé plusieurs postes de gestion dans des sociétés technologiques privées et des institutions publiques ; cofondatrice et partenaire de Polo Consultores, une société brésilienne d'experts-conseils en informatique créée en 1985 ; et IT-Trend Consulting, une société dédiée au développement du commerce électronique et d'autres activités Internet, créée en 2008.
- Présidente d'ALTIS, une société de services et d'infogérance ; présidente du conseil de la FITEC, une fondation d'impulsion technologique et économique ; associée des projets de la Fondation Getulio Vargas ; membre du conseil d'ABES, l'association brésilienne de l'industrie informatique, d'INSTITUTO ELDORADO, une institution de recherche en TIC, et membre du conseil consultatif de Perform Management and Turnaround Consulting, une société brésilienne d'experts-conseils.
- Secrétaire nationale de la technologie industrielle et de la technologie de l'information au sein du gouvernement brésilien, ancienne présidente du Bureau des brevets du Brésil.
- Représentante du gouvernement brésilien dans le cadre de diverses missions internationales à travers le monde ; consultante experte auprès d'institutions internationales ; a reçu plusieurs prix de l'industrie informatique brésilienne ; membre honorable d'Abranet, l'association brésilienne ICT et de la Chambre brésilienne de commerce électronique ; membre de WTN (Réseau mondial de technologie) ; élue femme la plus influente des TIC par le journal Gazeta Mercantil en 2007, parmi d'autres titres.
- Diplôme d'Ingénieur en électronique en 1970.
- Correspondante du comité de participation publique.



Suzanne Woolf

Correspondante du comité consultatif sur le système de serveurs racine

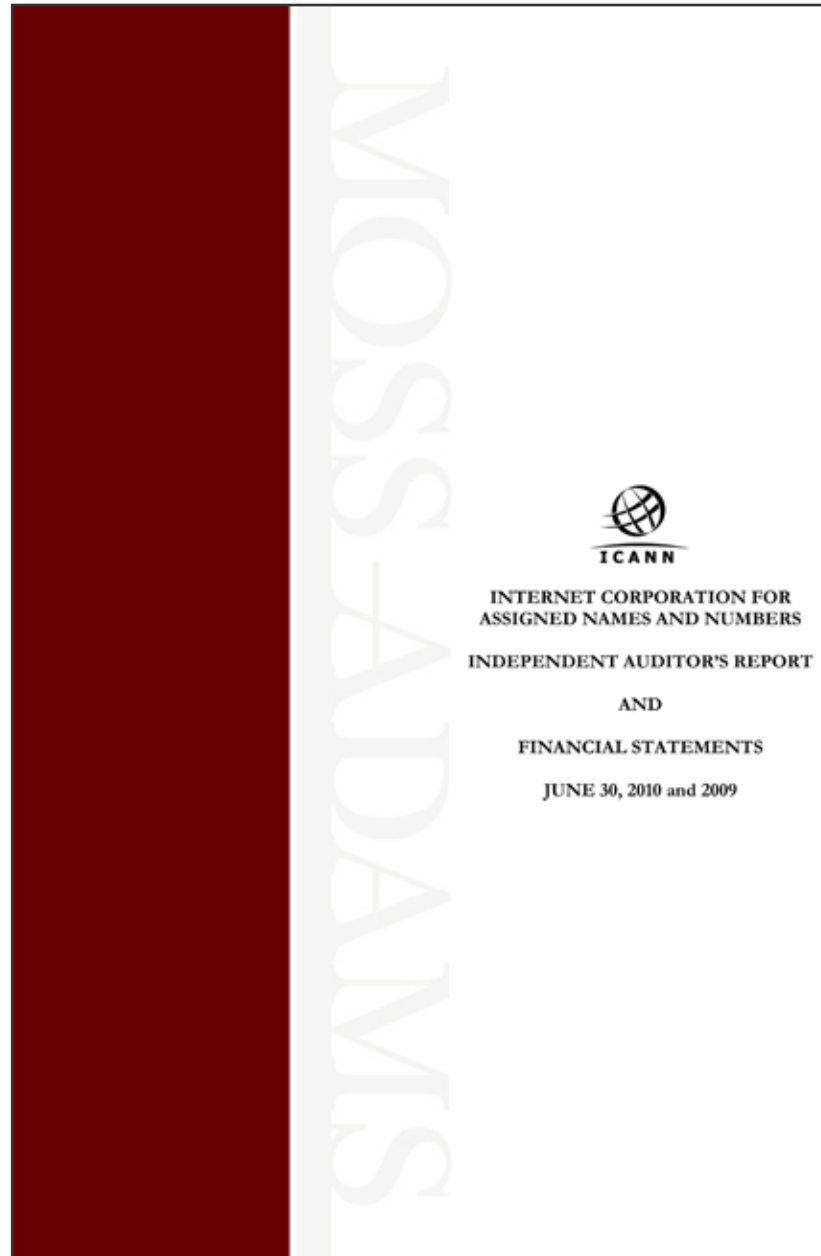
- Expérience des aspects aussi bien techniques que politiques de l'évolution d'Internet. Gestionnaire principale de programmes à l'OARC et directrice en génie logiciel.
- Responsable des opérations techniques pour l'ICANN, travaillant à la conception initiale et à la mise en œuvre du réseau interne de l'ICANN et assurant la prise en charge opérationnelle du serveur de noms racine de l'ICANN. Elle assurait auparavant la programmation et l'administration système pour l'Information Sciences Institute de l'Université de Californie méridionale (USC). Ses activités comprenaient la programmation et le support des systèmes, l'ingénierie réseau et la gestion du serveur de noms.
- Ses préoccupations actuelles, en matière de réseau, sont axées sur les infrastructures à grande échelle, le déploiement de la technologie DNSSEC, la promotion de l'utilisation opérationnelle d'IPv6 et la participation à l'IETF dans des groupes de travail connexes, tels que DNSEXT et V6OPS. Elle s'intéresse tout particulièrement à la sécurisation du DNS et du système de routage global, aux conséquences de l'adoption croissante d'IPv6 dans des secteurs tels que le rattachement multiple, ainsi qu'aux questions de politique globale à appréhender conjointement par les bureaux d'enregistrement des adresses IP.
- Membre du comité consultatif sur le système de serveurs racine ICANN et du comité consultatif du Registre Régional Internet pour l'Amérique du Nord (ARIN) ; elle participe activement aux initiatives NANOG et IETF.
- Correspondante des comités de l'Autorité pour les noms et numéros assignés (IANA) et des risques.

ANNEXES

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2010

Les états financiers de l'ICANN pour 2009-2010
sont publiés sur :

<http://icann.org/en/financials/financial-report-fye-30jun10-en.pdf>



ANNEXES

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2010

CONTENTS

	PAGE
INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT	1
FINANCIAL STATEMENTS	
Statements of financial position	2
Statements of activities	3
Statements of cash flows	4
Notes to financial statements	5-15

MOSS ADAMS LLP

CERTIFIED PUBLIC ACCOUNTANTS | BUSINESS CONSULTANTS

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Board of Directors (Board)
Internet Corporation for Assigned Names and Numbers

We have audited the accompanying statements of financial position of Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) as of June 30, 2010 and 2009, and the related statements of activities and cash flows for the years then ended. These financial statements are the responsibility of the management of ICANN. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits.

We conducted our audits in accordance with auditing standards generally accepted in the United States of America. Those standards require that we plan and perform the audits to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes consideration of internal control over financial reporting as a basis for designing audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of ICANN's internal control over financial reporting. Accordingly, we express no such opinion. An audit also includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements, assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation. We believe that our audits provide a reasonable basis for our opinion.

In our opinion, the financial statements referred to above present fairly, in all material respects, the financial position of ICANN as of June 30, 2010 and 2009, and the changes in its net assets and its cash flows for the years then ended, in conformity with accounting principles generally accepted in the United States of America.

Moss Adams LLP

Los Angeles, California
October 11, 2010

ANNEXES

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2010

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS			
STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION			
YEARS ENDED JUNE 30,	2010	2009	
<i>Amounts are rounded to the nearest thousand in US Dollars</i>			
ASSETS			
Cash and cash equivalents	\$ 17,205,000	\$ 27,122,000	
Accounts receivable, net	16,723,000	11,758,000	
Investments	45,680,000	30,439,000	
Prepaid expenses	329,000	919,000	
Other assets	395,000	345,000	
Capital assets, net	2,661,000	2,646,000	
Total assets	<u>\$ 82,993,000</u>	<u>\$ 73,229,000</u>	
LIABILITIES AND NET ASSETS			
Liabilities			
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 5,682,000	\$ 9,753,000	
Deferred revenue	12,603,000	10,205,000	
Total liabilities	<u>18,285,000</u>	<u>19,958,000</u>	
Unrestricted net assets	64,708,000	53,271,000	
Total liabilities and net assets	<u>\$ 82,993,000</u>	<u>\$ 73,229,000</u>	
<i>See accompanying notes to financial statements.</i>			

2

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS			
STATEMENTS OF ACTIVITIES			
YEARS ENDED JUNE 30,	2010	2009	
<i>Amounts are rounded to the nearest thousand in US Dollars</i>			
UNRESTRICTED SUPPORT AND REVENUE			
Registry	\$ 31,915,000	\$ 24,536,000	
Registrar	30,189,000	32,680,000	
R.I.R.	823,000	823,000	
ccTLD	1,666,000	1,568,000	
IDN ccTLD Fast track request fees	236,000	-	
Contributions	939,000	637,000	
Total support and revenue	<u>65,768,000</u>	<u>60,244,000</u>	
EXPENSES			
Personnel	24,958,000	19,768,000	
Travel and meetings	10,609,000	10,458,000	
Professional services	14,605,000	12,698,000	
Administration	8,335,000	7,530,000	
Bad debt expense	140,000	837,000	
Total expenses	<u>58,647,000</u>	<u>51,291,000</u>	
OTHER INCOME (LOSS)			
Interest income	75,000	227,000	
Investment gain (loss)	4,241,000	(2,334,000)	
Total other income (loss)	<u>4,316,000</u>	<u>(2,107,000)</u>	
Change in net assets	<u>11,437,000</u>	<u>6,846,000</u>	
UNRESTRICTED NET ASSETS			
Beginning of year	53,271,000	46,425,000	
End of year	<u>\$ 64,708,000</u>	<u>\$ 53,271,000</u>	
<i>See accompanying notes to financial statements.</i>			

3

ANNEXES

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2010

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS			
STATEMENTS OF CASH FLOWS			
YEARS ENDED JUNE 30,	2010	2009	
<i>Amounts are rounded to the nearest thousand in US Dollars</i>			
CASH FLOWS FROM OPERATING ACTIVITIES			
Change in net assets	\$ 11,437,000	\$ 6,846,000	
Adjustments to reconcile change in net assets to cash provided by operating activities:			
Depreciation expense	1,485,000	1,105,000	
Bad debt expense	140,000	837,000	
Unrealized (gain) loss	(4,241,000)	2,334,000	
Loss on exchange of capital asset	-	63,000	
Changes in operating assets and liabilities			
Accounts receivable	(5,106,000)	(139,000)	
Prepaid expenses	142,000	(906,000)	
Other assets	(50,000)	59,000	
Accounts payable and accrued liabilities	(4,071,000)	4,352,000	
Deferred revenue	2,399,000	1,063,000	
Net cash provided by operating activities	2,135,000	15,614,000	
CASH FLOWS FROM INVESTING ACTIVITIES			
Purchases of capital assets	(1,143,000)	(2,497,000)	
Proceeds from disposal of capital assets	91,000	-	
Purchases of investments	(11,000,000)	(8,000,000)	
Net cash used in investing activities	(12,052,000)	(10,497,000)	
NET INCREASE (DECREASE) IN CASH AND CASH EQUIVALENTS	(9,917,000)	5,117,000	
CASH AND CASH EQUIVALENTS			
Beginning of year	27,122,000	22,005,000	
End of year	\$ 17,205,000	\$ 27,122,000	

See accompanying notes to financial statements.

4

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 1 - ORGANIZATION

The Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) was established in September 1998 under the laws of the state of California as a non-profit public benefit corporation.

ICANN coordinates a select set of the Internet's technical management functions, such as the assignment of protocol parameters, the management of the domain name system, the allocation of Internet protocol (IP) address space, and the management of the root server system. Categories of Internet domains include Generic Top Level Domains (gTLDs), examples of which are .com, .net, .org, and .edu domains, Country Code Top Level Domains (ccTLDs), examples of which are .us, .uk, .de, and .fr, and Internationalized Domain Name (IDN) ccTLDs for countries that use non-Latin based languages.

ICANN's primary sources of revenue are generated from domain name registration activities and DNS service providers as follows:

Registry Fees. ICANN has contracts with registry operators of 17 generic top-level domains (gTLDs) such as dot-asia, dot-com and dot-jobs. Registry fees are described in the respective registry agreements. Based on those agreements, registries pay a fixed fee, transaction-based fee, or both.

Registrar Fees. ICANN accredits registrars in accordance with the Registrar Accreditation Agreement (RAA). The RAA provides for the following types of fees:

- Application fee are paid one time by prospective registrars at the time of the application
- Annual accreditation fee are fees that all registrars are required to pay annually to maintain accreditation.
- Per-registrar variable fee is based upon a set amount divided by the number of accredited registrars and is based on a validated concept that ICANN often expends the same quantum of effort in providing services to a registrar regardless of size. However, some registrars may qualify for "forgiveness" of two-thirds of the standard per-registrar variable fee.
- Transaction-based fees are assessed on each annual increment of an add, transfer, or renewal domain name registration transaction.
- Add Grace Period (AGP) deletion fees are charged to registrars that delete added names within the grace period in excess of a threshold.

Address registry fees. ICANN coordinates with organizations responsible for the assignment and administration of Internet addresses (RIRs). RIR's contribute annually to ICANN.

5

ANNEXES

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2010

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 1 - ORGANIZATION (Continued)

Application fees are non-refundable and are paid at the time of application by applicants seeking to become an ICANN accredited domain name registrar.

- ICANN recognizes revenue as follows: Transaction fees are determined based upon an established rate per registration times the volume and number of contract years of the underlying domain registration. Transaction fees are earned and recognized in the year the billed fee applies (e.g., 1/10th of a registration transaction fee will be recognized in each year of a 10 year domain name registration).
- Fixed fee amounts and timing are due in accordance with the underlying agreements and are not event dependent, and are therefore recognized when billed.
- Application fees are non-refundable, and are recognized at the time the application fees are received.
- Accreditation fee amounts and timing are due in accordance with agreements and are not event dependent, and are recognized ratably monthly over the term of the accreditation.

Deferred revenue is recorded when fees are billed but not yet earned.

Deferred revenue consists of the following as of June 30:

	2010	2009
Deferred registrar income - transactions	\$ 5,122,000	\$ 5,069,000
Deferred registrar income - unbilled	2,557,000	-
Deferred registrar income - accreditation	992,000	1,642,000
Deferred registry income - transactions	3,932,000	3,494,000
Total deferred revenue	<u>\$ 12,603,000</u>	<u>\$ 10,205,000</u>

ICANN has three supporting organizations which serve as advisory bodies to the ICANN board of directors with respect to internet policy issues and structure within three specialized areas, including the system of IP addresses and the domain name system. The three supporting organizations are the Address Supporting Organization (ASO), the Generic Names Supporting Organization (GNSO), and the Country Code Domain Name Supporting Organization (CCNSO). These supporting organizations are the primary source of substantive policy recommendations for matters lying within their respective specialized areas. The supporting organizations are not separately incorporated entities. Transactions handled by ICANN on behalf of the GNSO are included in the accompanying financial statements.

ICANN provides accounting support to the Registrar Constituency, a constituency within the ICANN community which serves as the representative for registrars and their customers. The accompanying financial statements do not reflect the financial results of the Registrar Constituency.

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of presentation - The financial statements of ICANN have been prepared in accordance with generally accepted accounting principles in the United States. ICANN recognizes contributions, including unconditional promises to give, as revenue in the period received. Contributions and net assets are classified based on the existence or absence of donor-imposed restrictions. As such, the net assets of ICANN and the changes therein are classified and reported as follows:

- **Unrestricted net assets** - Net assets that are not subject to donor-imposed stipulations and that may be expendable for any purpose in performing the objectives of ICANN. ICANN's Board adopted an investment policy in November 2007. This investment policy established a Board designated Reserve Fund which limits use of the Reserve Fund based upon specific Board actions. All investments are designated under the Reserve Fund.
- **Temporarily restricted assets** - Net assets subject to donor-imposed stipulations that may or will be met either by actions of ICANN and/or the passage of time. As the restrictions are satisfied, temporarily restricted net assets are reclassified to unrestricted net assets and reported in the accompanying financial statements as net assets released from restrictions.
- **Permanently restricted net assets** - Net assets for which the donor has stipulated that the principal be maintained in perpetuity, but permits ICANN to use, or expend, all or part of the income derived from the donated assets for general or specific purposes, subject to statutory regulations.

As of June 30, 2010 and 2009, ICANN had no permanently or temporarily restricted net assets.

Cash and cash equivalents - Cash and cash equivalents include deposits in bank, money market accounts, and marketable commercial paper. ICANN considers all cash and financial instruments with maturities of three months or less when purchased by ICANN to be cash and cash equivalents.

Accounts receivable, net - Accounts receivable net of allowances for doubtful accounts are \$16,723,000 and \$11,758,000 as of June 30, 2010 and 2009, respectively. On a periodic basis, ICANN adjusts its allowance based on an analysis of historical collectability, current receivables aging, and assessment of specific identifiable customer accounts considered at risk or uncollectible. ICANN had two major registries/registrars totaling approximately \$34,453,000 or 53% of the total support in fiscal year 2010 and \$27,642,000 or 45% of the total support in fiscal year 2009. ICANN had accounts receivable amounting to approximately \$4,765,000 and \$3,991,000 due from these two major registries/registrars at June 30, 2010 and 2009, respectively.

ICANN had bad debt expense of approximately \$140,000 and \$837,000 during the years ended June 30, 2010 and 2009, respectively.

ANNEXES

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2010

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (Continued)

Investments - Investments in marketable securities are carried at fair value, based on quoted market prices.

Accounting Standards Codification ("ASC") 820, *Fair Value Measurements*, establishes a framework for measuring fair value and expands disclosures about fair value measurements. ASC 820 defines fair value as the price that would be received to sell an asset or paid to transfer a liability in an orderly transaction between market participants at the measurement date. ASC 820 also establishes a fair value hierarchy which requires an entity to maximize the use of observable inputs and minimize the use of unobservable inputs when measuring fair value.

The standard describes three levels of inputs that may be used to measure fair value:

- | | |
|---------|---|
| Level 1 | Quoted prices in active markets for identical assets or liabilities. |
| Level 2 | Observable inputs other than Level 1 prices, such as quoted prices for similar assets or liabilities; quoted prices in active markets that are not active; or other inputs that are observable or can be corroborated by observable market data for substantially the full term of the assets or liabilities. |
| Level 3 | Unobservable inputs that are supported by little or no market activity and that are significant to the fair value of the assets or liabilities. |

The following is a description of the valuation methodologies used for instruments measured at fair value on a recurring basis and recognized in the accompanying statement of financial position, as well as the general classification of such instruments pursuant to the valuation hierarchy. Where quoted market prices are available in an active market, securities are classified within Level 1 of the valuation hierarchy. Level 1 securities include money market funds, mutual funds, asset backed securities, government securities, preferred securities, and common stock. If quoted market prices are not available, then fair values are estimated by using pricing models, quoted prices of securities with similar characteristics or discounted cash flows. ICANN has no Level 2 or 3 assets as of the date of the financial statements.

Capital assets - Capital assets consist of capitalized computer equipment, software, furniture and fixtures and leasehold improvements and are stated at cost or, for contributed items, at fair market value at date of contribution. Capital assets are depreciated using the straight-line method over their estimated useful lives, which range from three to seven years. Leasehold improvements are amortized using the straight-line method over the shorter of their estimated useful life or the remaining lease term. Acquisitions in excess of \$10,000 and one year useful life are capitalized. In June 2009, ICANN revised the estimated useful lives of computer equipment from five years to three years. The change in estimate was accounted for on a prospective basis.

Advertising costs - Advertising costs are expensed in the period incurred. Advertising costs amounted to approximately \$62,000 and \$173,000, for the years ended June 30, 2010 and 2009, respectively.

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (Continued)

Income taxes - ICANN is exempt from Federal and state income taxes under Section 501(c)(3) of the Internal Revenue Code and Section 23701(d) of the California Revenue and Taxation Code. Accordingly, no provision for income taxes has been made in the accompanying financial statements.

ICANN adopted the provisions of ASC 740-10, *Accounting for Uncertainty in Income Taxes* on July 1, 2009. ASC 740-10 clarifies the accounting for uncertainty in income taxes recognized in an enterprise's financial statements. ASC 740-10 also prescribes a recognition threshold and measurement standard for the financial statement recognition and measurement for an income tax position taken or expected to be taken in a tax return. Only tax positions that meet the more-likely-than-not recognition threshold at the effective date may be recognized or continue to be recognized upon adoption. In addition, ASC 740-10 provides guidance on derecognition, classification, interest and penalties, accounting in interim periods, disclosure, and transition. The adoption of ASC 740-10 did not have a significant impact on ICANN's financial statements.

As of June 30, 2010 and 2009, ICANN had no uncertain tax positions requiring accrual.

Functional allocation of expenses - Expenses that can be identified to a specific program or supporting service are charged directly to the related program or supporting service. Expenses that are associated with more than one program or supporting service are allocated based on methods determined by management. ICANN's expenses are classified approximately as follows for the fiscal years ended June 30:

	2010	2009
Program services	40,680,000	\$ 36,687,000
Support services: management and general	17,967,000	14,604,000
Total expenses	<u>\$ 58,647,000</u>	<u>\$ 51,291,000</u>

Concentration of credit risk - Financial instruments which potentially subject ICANN to concentrations of credit risk consist primarily of cash and cash equivalents, accounts receivable, and investments. ICANN places its cash with major, creditable financial institutions. Cash held at these financial institutions may, at times, exceed the amount insured by the Federal Deposit Insurance Corporation. Concentration of credit risk with respect to receivables is mitigated by the diversity of registries/registrars comprising ICANN's registry/registrar base. ICANN places its investments with a major, creditable investment broker. The investments held are subject to volatility of the market and industries in which they are invested.

Use of estimates - The preparation of financial statements in conformity with generally accepted accounting principles in the United States of America requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates.

ANNEXES

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2010

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (Continued)

Reclassifications - Certain 2009 amounts have been reclassified in the financial statements to conform to the 2010 presentation. These reclassifications have no impact on net assets.

Recent accounting pronouncements - In June 2009, the Financial Accounting Standards Board ("FASB") issued Accounting Standards Update No. 2009-1 Topic 105, Generally Accepted Accounting Principles ("Topic 105"), which established the FASB Accounting Standards Codification (the "Codification" or "ASC") as the official single source of authoritative accounting principles recognized by the FASB to be applied by nongovernmental entities in the preparation of financial statements in conformity with accounting principles generally accepted in the United States of America. The Codification superseded all existing accounting standards. All other accounting guidance not included in the Codification is now considered non-authoritative. Following the Codification, the Financial Accounting Standards Board will not issue new standards in the form of Statements, FASB Staff Positions or Emerging Issues Task Force Abstracts. Instead, it will issue Accounting Standards Updates ("ASU's") that will serve to update the Codification, provide background information about the guidance and provide the basis for conclusions on the changes to the Codification. The Codification does not change existing accounting principles generally accepted in the United States of America, but it changes the way it is organized and presented. The Codification is effective for annual periods ending after September 15, 2009.

NOTE 3 - ACCOUNTS RECEIVABLE

Accounts receivable is comprised of the following as of June 30:

	2010	2009
gTLD registries and registrars	\$ 15,466,000	\$ 11,875,000
IP address registries	823,000	-
ccTLD's	818,000	766,000
IDN Fast track	156,000	-
Other	10,000	40,000
	17,273,000	12,681,000
Less: allowance for doubtful accounts	(550,000)	(923,000)
	<u>\$ 16,723,000</u>	<u>\$ 11,758,000</u>

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 4 - INVESTMENTS

Investments consist of the following as of June 30, 2010:

	Fair Value Measurements Using			
	Quoted Prices in Active Markets for Identical Assets (Level 1)	Quoted Prices or Other Inputs in Active Markets for Identical Assets (Level 2)	Significant Unobservable Inputs (Level 3)	Total
Money market funds	\$ 1,313,000	\$ -	\$ -	\$ 1,313,000
Mutual funds	15,084,000	-	-	15,084,000
Asset backed securities	8,169,000	-	-	8,169,000
Government securities	6,874,000	-	-	6,874,000
Preferred securities	17,000	-	-	17,000
Common stock	14,223,000	-	-	14,223,000
	<u>\$ 45,680,000</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 45,680,000</u>

Investments consist of the following as of June 30, 2009:

	Fair Value Measurements Using			
	Quoted Prices in Active Markets for Identical Assets (Level 1)	Quoted Prices or Other Inputs in Active Markets for Identical Assets (Level 2)	Significant Unobservable Inputs (Level 3)	Total
Money market funds	\$ 968,000	\$ -	\$ -	\$ 968,000
Mutual funds	10,780,000	-	-	10,780,000
Asset backed securities	8,450,000	-	-	8,450,000
Government securities	2,373,000	-	-	2,373,000
Common stock	7,868,000	-	-	7,868,000
	<u>\$ 30,439,000</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 30,439,000</u>

ANNEXES

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2010

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 4 - INVESTMENTS (Continued)

Net investment gain (loss) is comprised of the following for the years ended June 30:

	2010	2009
Dividend and interest income	\$ 2,374,000	\$ 2,230,000
Realized and unrealized gains (losses)	2,125,000	(4,373,000)
Management fees and other	(258,000)	(191,000)
Total net investment gain (loss)	<u>\$ 4,241,000</u>	<u>\$ (2,334,000)</u>

NOTE 5 - CAPITAL ASSETS

Capital assets consist of the following as of June 30 (useful lives of respective asset class in parentheses):

	2010	2009
Computer equipment (Three years)	\$ 4,062,000	\$ 3,525,000
Computer software (Three years)	277,000	267,000
Furniture and fixtures (Seven years)	295,000	295,000
Leasehold improvements (Varies per lease)	608,000	230,000
	<u>5,242,000</u>	<u>4,317,000</u>
Less: accumulated depreciation	(2,581,000)	(1,671,000)
	<u>\$ 2,661,000</u>	<u>\$ 2,646,000</u>

NOTE 6 - LEGAL MATTERS

In the ordinary course of business, ICANN is occasionally named as a defendant in lawsuits and may be involved in other alternative dispute resolution proceedings. Management is unable at this time to determine the probable outcome or the effect, if any, that these matters may have on the financial position and the ongoing operations of ICANN. Accordingly, the accompanying financial statements do not include a provision for any losses that may result from ICANN's current involvement in legal matters.

NOTE 7 - RELATED PARTY TRANSACTIONS

During the years ended June 30, 2010 and 2009, Dr. Paul Twomey, ICANN's former President and Chief Executive Officer, provided services to ICANN through a professional services agreement with Argo Pacific Party Limited (Argo Pacific), an Australian Proprietary Company. Dr. Twomey is the owner/founder of Argo Pacific.

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 7 - RELATED PARTY TRANSACTIONS (Continued)

Payments were made to Argo Pacific under a contractual arrangement with ICANN (the terms of which were approved by the ICANN Board of Directors) for the provision of Dr. Twomey's professional services, benefits allowance, and for related expenses (incidental travel, telecommunications, computer supplies, and office supplies). This contractual arrangement terminated on December 31, 2009.

Pursuant to the agreement, during the year ended June 30, 2010, Argo Pacific was paid \$95,000 associated with Dr. Twomey's employee benefits, \$296,000 in base compensation, and \$218,000 in bonus payments. A portion of these bonus payments were made for services rendered during the year ended June 30, 2009. Argo Pacific's agreement with ICANN is denominated in Australian Dollars. During the year ended June 30, 2009, Argo Pacific was paid \$161,000 associated with Dr. Twomey's employee benefits, \$505,000 in base compensation, and \$113,000 in bonuses. Reimbursements made to Argo Pacific for related expenses such as travel, telecommunications, and office supplies amounted to \$3,000 and \$18,000 for the years ending June 30, 2010 and 2009, respectively. Total payments made to Argo Pacific for the years ended June 30, 2010 and 2009, were approximately \$611,000, and \$797,000, respectively. There were no outstanding amounts due to Argo Pacific as of June 30, 2010. There was \$6,000 of expense reimbursements included in accounts payable and accrued expenses for Argo Pacific as of June 30, 2009; there was none as of June 30, 2010.

A portion of ICANN's President and Chief Executive Officer Rod Beckstrom's services were provided to ICANN through a professional services agreement with The Rod Beckstrom Group. Rod Beckstrom is the owner/founder of The Beckstrom Group. Pursuant to the agreement, during the year ended June 30, 2010, The Beckstrom Group was paid \$27,000 for services rendered during the period of June 18-30, 2009.

Dr. Bruce Tonkin is a voting member of the Board of Directors. Dr. Tonkin is also Chief Strategy Officer of Melbourne IT, an ICANN accredited registrar. Revenue from Melbourne IT amounted to \$833,000 and \$1,010,000 for the years ended June 30, 2010 and 2009, respectively, under the fee structure of the standard Registrar Accreditation Agreement. To avoid any conflict of interest between ICANN and Melbourne IT, Dr. Tonkin abstains from voting on all matters he identifies as potential conflicts of interest which come before the Board.

Unsecured non-interest bearing advances to two officers totaling \$21,000 as of June 30, 2009 were paid off and no balances remain as of June 30, 2010.

Additionally, the following voting Board members have identified potential conflicts in accordance with ICANN's Conflicts of Interest Policy: Harald Tveit Alvestrand, Steve Crocker, Rita Rodin Johnston, Mike Silber and Kuo-Wei Wu.

ANNEXES

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2010

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 8 - COMMITMENTS

ICANN leases its offices and certain other facilities under operating lease agreements. The lease agreements have various termination clauses requiring three to thirty-four months' rent for early termination. Minimum future payments under operating leases for the future years ending June 30 are approximately:

2011	\$	1,988,000
2012		1,910,000
2013		873,000
2014		811,000
2015		851,000
Thereafter		3,254,000
Total	\$	<u>9,687,000</u>

Rent expense amounted to approximately \$2,113,000 and \$1,586,000 for the years ended June 30, 2010 and 2009, respectively. ICANN also has pass-through and additional charges from certain sublessors which are not included in the minimum expected payments above. The pass-through and additional charges cannot be reasonably estimated for future periods. Pass-through and additional charges amounted to approximately \$247,000 and \$196,000 for the years ended June 30, 2010 and 2009, respectively.

NOTE 9 - DEFINED CONTRIBUTION PENSION PLAN

ICANN's 401(k) Plan (the "Plan") is available to all employees in the United States at the first of the month following hire date with ICANN. ICANN contributes 5% of employee's salary to the plan regardless of employee contributions. ICANN also matches employee contributions up to 10% of the employee's annual salary. Employer contributions recognized for the years ended June 30, 2010 and 2009 amounted to approximately \$1,598,000 and \$1,341,000, respectively. The June 30, 2010 payroll contribution of \$107,000 was funded on June 30, 2010. The June 30, 2009 payroll contribution funding of \$97,000 was outstanding as of that date and was funded July 6, 2009.

An internal audit of the 401(k) plan performed by ICANN revealed that between 2005 and 2008, several untimely payments to the Plan consisting of employee deferrals were made after the date required under the Department of Labor's regulations. To correct this error and to compensate for all lost interest, ICANN made a corrective payment to the Plan and reported the correction to the Department of Labor through the Department's Voluntary Fiduciary Correction Program. Contributions were made to affected participants of the plan to compensate for the lost interest resulting from the late payments.

The above noted internal audit also revealed errors related to administration of the Plan. ICANN has filed an application with the Internal Revenue Service ("IRS") for making the necessary corrections to the Plan under the IRS's Voluntary Correction Program. Upon acceptance of the proposed corrections by the IRS, ICANN will make additional adjustments to affected Plan accounts.

INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTE 10 - SUBSEQUENT EVENTS

Effective for the year ended June 30, 2010, ASC 855, *Subsequent Events*, establishes general standards of accounting for and disclosure of events that occur after the statement of position date but before financial statements are issued. ASC 855 defines subsequent events as events or transactions that provide additional evidence about conditions that existed at the date of the statement of financial position date as well as events that provide evidence about conditions that did not exist at the date of the statement of financial position but arose after such date. ICANN evaluated all events after the year end and determined that it does not have any material subsequent events through October 11, 2010, which is the date the financial statements were issued, for events requiring recording or disclosure in the financial statements for the year ended June 30, 2010.

ANNEXES

PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION

Le principal objectif de la structure de rémunération de l'ICANN est de s'assurer que les salaires proposés sont compétitifs au niveau international et constituent pour le personnel une motivation suffisante pour qu'il donne le meilleur de lui-même. La philosophie de rémunération vise à :

- Attirer et conserver un personnel d'excellence
- S'assurer de la compétitivité du personnel
- S'assurer de pratiques transparentes

Ces annexes décrivent le cadre de rémunération.

Rôle du conseil d'administration dans le contrôle de la rémunération du personnel de l'ICANN

Le conseil d'administration de l'ICANN établit la philosophie de la rémunération du personnel et de la gestion de l'ICANN. Le Comité de rémunération, un comité du conseil d'administration composé de membres indépendants, approuve l'orientation de la rémunération des cadres supérieurs, du médiateur et du Président-directeur, en association avec l'ensemble

du conseil d'administration. Le Comité de rémunération se réunit régulièrement et le secrétaire du conseil d'administration enregistre les minutes de ces réunions.

Composantes de la rémunération

L'ICANN est un organisme international et la rémunération de son personnel doit respecter la réglementation locale des pays dans lesquels les employés résident. De ce fait, les composantes énumérées ci-dessous ne s'appliquent pas à tous les membres du personnel :

- Salaire de base
- Prime de risque (bonus) en fonction du poste et des objectifs atteints
- Congés payés (vacances, maladie, décès, travail de juré, etc.)
- Assurance santé et avantages sociaux (médical, dentaire, vision, assurance-vie, accident et mutilation, etc.)
- Retraites
- Logement de fonction

Philosophie de rémunération et salaire de base

Le but du programme de rémunération de l'ICANN est d'offrir des salaires compétitifs à postes comparables et organisations similaires selon les activités, la portée, la complexité et la responsabilité, de manière à attirer et à retenir les talents et les compétences nécessaires pour mener à bien la mission de l'ICANN. La firme Frederic W. Cook and Co. de consultants en rémunération, a été invitée en 2004 à réaliser un audit du programme de rémunération des cadres de l'ICANN, en tant qu'experts tiers objectifs et de manière à proposer des recommandations allant dans le sens du programme. La conduite d'un audit du programme de rémunération des cadres respectait l'objectif du protocole d'accord signé entre le Département du commerce des États-Unis et l'ICANN le 17 septembre 2003 (voir www.icann.org/en/general/amend6-jpamouappendixes_17sep03.htm). Le rapport, basé sur l'analyse des données de près de 1 000 organismes commerciaux ou à but non lucratif de taille comparable, a notamment mis en évidence les éléments suivants :

- Du fait de la nature unique des activités de l'ICANN, il n'existe pas de véritable équivalent comparable dans le secteur à but non lucratif.
- L'ICANN n'a pas de pair équivalent dans l'industrie des nouvelles technologies. Toutefois, ses homologues les plus proches sur le marché du travail sont des entreprises technologiques commerciales de taille similaire.
- Ces sociétés technologiques n'offrent pas les mêmes grilles de rémunération que les organismes à but non lucratif. Les sociétés commerciales, comme les organismes à but non lucratif, utilisent des grilles de salaires de base, des primes annuelles à la performance et des programmes d'avantages sociaux. Les sociétés commerciales utilisent cependant également des incitations financières à long terme, le plus souvent sous la forme de stock-options ou de participations à l'intéressement,



ANNEXES

PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION

qui n'ont pas d'équivalent dans le secteur non lucratif. (L'ICANN ne cherche pas à reproduire ce type d'incitations financières dans son programme de rémunération.)

En juillet 2005, le conseil d'administration de l'ICANN a pris une résolution établissant le Comité d'indemnisation du conseil d'administration de l'ICANN (par la suite renommé Comité de rémunération du conseil d'administration). L'année suivante, suite à la stabilisation financière de l'ICANN, le conseil d'administration, sur recommandation du Comité d'indemnisation du conseil d'administration, a évalué un rapport d'audit de Frederic W. Cook & Co., et à la suite de l'étude de marché réalisée par Cook (sur la base des données issues de Watson Wyatt et Radford), a établi que l'élément de comparaison approprié quant à la rémunération du personnel de l'ICANN était le secteur des sociétés commerciales de taille et de complexité similaires. Leur audit 2006 portait entre autres sur les éléments suivants :

- Collecte de données du marché comparable dans des organismes à but lucratif
- Collecte de données du marché comparable dans des organismes à but non lucratif
- Collecte de données du marché comparable aux États-Unis
- Collecte de données du marché comparable en Belgique
- Collecte de données du marché comparable sur le paiement des salaires de base à rôles équivalents
- Collecte de données du marché comparable sur le paiement de primes à rôles équivalents
- Collecte de données du marché comparable sur les avantages proposés aux employés à rôles équivalents
- Collecte de données du marché comparable sur les autres incitations financières proposées aux employés à rôles équivalents

L'étude a évalué les rémunérations versées par plusieurs milliers d'organisations participantes de taille similaire à celle de l'ICANN. Le conseil d'administration a approuvé la recommandation du Comité de rémunération pour les principes directeurs

suivants de l'ICANN en matière de rémunération :

- a. Salaires de base qualifiés du marché ;
- b. Avantages qualifiés du marché ;
- c. Primes (bonus) basées sur les résultats individuels ;
- d. Engagement au paiement continu du salaire de 50 à 75 pour cent de celui du secteur des sociétés commerciales de taille et de complexité comparables à celles de l'ICANN (le salaire réel dans cette fourchette dépend des compétences et de l'expérience de l'individu et du secteur) ;
- e. Extension des opportunités de primes (bonus) à tous les employés ;
- f. Responsabilité du Président-directeur de respecter tous ces principes dans le cadre du budget approuvé de l'ICANN

En choisissant une rémunération se plaçant entre 50 et 75 % des salaires proposés par les entreprises commerciales de taille et de complexité similaires, le conseil d'administration vise à s'assurer que l'ICANN demeure compétitive sur le marché du travail lorsqu'un recrutement est

nécessaire, tout en reconnaissant que, de par son rôle, il ne serait pas approprié pour l'ICANN d'être parmi les leaders en termes de salaires.

L'ICANN n'atteint pas les niveaux de rémunération proposés par plus de 25 pour cent des employeurs avec lesquels il est en concurrence directe. Le conseil d'administration reconnaît généralement que, du fait des exigences auxquelles l'organisation sera éventuellement amenée à faire face dans le futur, une certaine souplesse vis-à-vis de ces principes peut se révéler nécessaire dans des circonstances inhabituelles. En particulier, le conseil d'administration a demandé au Président-directeur d'élaborer des politiques quant au paiement des primes de risque afin de protéger l'organisation d'un point de vue juridique et financier pour le cas où l'organisation ne pourrait pas s'acquitter de ces paiements malgré les performances individuelles.

En outre, il est reconnu que l'organisation puisse avoir à rémunérer au-delà de ces arrangements dans les cas rares où « la nature spécialisée du rôle, du risque pour l'organisation, des

ANNEXES

PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION

circonstances du marché ou tout autre logique dont il est nécessaire de tenir compte, induisent des problèmes significatifs quant aux performances continues de l'ICANN ».

Heureusement, l'ICANN n'a pas besoin de recours pour répondre à ces exigences. Chaque année, le conseil d'administration revoit la rémunération du président de tous les cadres de l'organisation. La rémunération du personnel est révisée chaque année par la direction en fonction des directives du conseil d'administration.

Cet examen annuel des rémunérations s'effectue dans le cadre défini par le conseil d'administration en 2006. L'ICANN utilise les services d'une société internationale de consultants en rémunération pour obtenir des données exhaustives sur le marché en vue d'une comparaison (actuellement Watson Wyatt Worldwide). L'étude de marché est réalisée chaque année avant la procédure de révision des salaires. L'estimation des ajustements potentiels des rémunérations a lieu lors de l'élaboration du budget en fonction des données actuelles du marché. Le budget est alors

ratifié dans le cadre du processus général de planification budgétaire de l'ICANN.

Les rémunérations sont révisées annuellement, et les ajustements éventuels sont effectués en fonction des données du marché, des performances individuelles et du budget approuvé.

Prime de risque

Le programme de primes de risque (bonus) de l'ICANN vise à inciter le personnel, tout au long de l'année, à atteindre les objectifs spécifiques désigné comme d'importance significative ou de grand intérêt pour la mission générale de l'ICANN.

La plupart des membres du personnel participe au programme de primes de risque. La participation, et le niveau de participation, sont déterminés par la direction ou le conseil d'administration, selon les besoins. En 2006, le conseil d'administration a approuvé une grille de salaires au sein de laquelle 10 pour cent de la rémunération du personnel était allouée aux primes de risque, 20 pour cent aux dirigeants et les

spécialistes et 30 pour cent aux cadres. La prime de risque de certains cadres dépasse 30 pour cent. Plus un membre du personnel occupe un poste élevé plus sa rémunération est liée à la prime de risque. Il est juste et raisonnable de s'attendre à ce que les employés (en particulier les dirigeants et les cadres) soient rémunérés en fonction de leurs responsabilités et, lorsqu'ils échouent, ne retirent aucun avantage financier.

La prime de risque annuelle disponible correspond au produit du niveau de participation (exprimée en pour cent) par le salaire annuel de base au début de la période de mesure. Le pourcentage de base annuel des cadres a été défini par le conseil d'administration, qui permet également que les niveaux de primes de risque du reste du personnel soient soumis à l'approbation du président ou du directeur d'exploitation. La prime de risque contractuelle du président-directeur est révisée chaque année par le conseil d'administration.

La plupart des participants ont la possibilité de gagner une partie de leur prime de risque

annuelle trois fois par an. Le plan est conçu autour du système trimestriel de gestion d'étapes qui fait partie du Programme de gestion des performances. Une fois que le niveau de participation a été déterminé la prime de risque peut être fixée pour toute période trimestrielle donnée. La prime de risque trimestrielle est proportionnelle à la longueur du trimestre. Par exemple, si un individu est éligible pour un versement allant jusqu'à 10 pour cent de son salaire de base en prime de risque et que son salaire annuel de base est de 50 000 dollars américains (USD) au début du trimestre, le calcul suivant s'applique.

Le trimestre en cours comprend 124 jours, soit 124/365e d'une année ou 34 pour cent de possibilité de prime annuelle. Ainsi, la prime de risque disponible pendant cette période pour cet individu serait de 50 000 dollars américains (USD) (salaire annuel de base) fois 10 pour cent (niveau de participation) fois 34 pour cent (longueur du trimestre) - 50 000 USD x 10 pour cent = 5 000 USD x 34 pour cent = 1 700 USD. Un individu ne peut pas gagner davantage que la

ANNEXES

PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION

prime de risque disponible pour la période. La véritable prime de risque gagnée et payée est basée sur les recommandations du supérieur hiérarchique de l'employé. Dans la plupart des cas, ces recommandations reflètent de façon raisonnable le score atteint pour le trimestre dans le processus de gestion d'étapes.

La prime de risque est généralement versée dans les 45 jours à compter de la fin du trimestre. Pour recevoir ce paiement, l'individu doit être employé ou sous contrat à la date du paiement. Les individus dont le contrat se termine avant la date du paiement ne sont pas éligibles. Les recommandations relatives au versement des primes de risque sont approuvées par le directeur d'exploitation ou par le président-directeur avant le paiement. Dans le cas du président-directeur, elles sont approuvées séparément par le conseil d'administration. Les participants doivent travailler au moins pendant 35 pour cent du trimestre pour pouvoir bénéficier d'une prime de risque, y compris les employés en congé pendant une partie du trimestre. Toute prime de risque recommandée est

proportionnelle à la longueur du trimestre travaillé.

Congés

Les congés comprennent les vacances, les jours fériés, les congés maladie, les congés pour décès et les absences pour travail en tant que juré. Le paiement de ces congés remplace le salaire de base pour le(s) jour(s) concerné(s) et est reporté dans la rémunération de base.

Assurance santé et avantages sociaux

Ces avantages incluent les programmes d'assurance maladie (médical, dentaire, vue), d'assurance-vie, d'accident et de mutilation, d'accident de trajet et autres assurances appropriées. Les types et les niveaux des prestations fournies dépendent des pratiques concurrentielles et régionales et de la législation locale. Tous les efforts sont mis en œuvre pour traiter le personnel de façon équitable par rapport aux pratiques de la concurrence. Cela comprend le fait de fournir à

certains membres du personnel une rémunération sous forme d'avantages au lieu de leur acheter directement des avantages lorsque de tels achats ne sont pas praticables ou disponibles à l'ICANN.

Retraites

Les avantages de retraite fournis au personnel dépendent des pratiques concurrentielles et régionales et de la législation locale. Tous les efforts sont mis en œuvre pour traiter le personnel de façon équitable par rapport aux pratiques de la concurrence. Cela comprend le fait de fournir à certains membres du personnel une rémunération directe au lieu de contribuer à un régime de retraite lorsque de telles contributions ne sont pas praticables ou disponibles à l'ICANN. Lorsque l'ICANN contribue à un régime de retraite, toutes les contributions interviennent pendant la période d'emploi du membre du personnel. L'ICANN n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des avantages de retraite à payer lorsqu'un membre du personnel prend sa retraite.

Logement de fonction

Dans certains cas, un logement de fonction peut être fourni à des membres clés du personnel lorsqu'ils sont amenés à travailler dans des lieux rendant peu pratique un retour au domicile ou lors de la mutation d'un membre du personnel. Le logement de fonction est négocié et ne vise pas à compenser le coût total de la gestion de deux domiciles. Tout logement de fonction fourni est reporté en tant que rémunération imposable de façon appropriée.

Elaboration de rapports

La rémunération est communiquée selon les exigences pour les membres du personnel dans les juridictions concernées. L'ICANN est assisté dans la préparation de sa déclaration de revenus aux États-Unis sur le formulaire 990.

ANNEXES

PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION

Informations complémentaires

Les individus suivants étaient agents de l'organisation lors de l'exercice fiscal 2010. Leur rémunération est détaillée ici.

Nom et poste de l'agent

Rémunération

Rod Beckstrom

Président-directeur
membre du conseil d'administration
à partir du 1er juillet 2009

Le 18 juin 2008, l'ICANN a conclu un accord de services de conseil avec le groupe Rod Beckstrom pour la prestation des services de Beckstrom jusqu'au 30 juin 2009, pour un coût total de 26 785,71 USD.

Beckstrom a signé un contrat d'embauche de trois ans avec l'ICANN, à compter du 1er juillet 2009, en vertu duquel il devait percevoir un salaire de base de 750 000 USD par an, avec une possibilité de prime de risque supplémentaire pouvant aller jusqu'à 195 000 USD par an, des régimes de prévoyance, maladies et congés couvrant les frais médicaux, dentaires et visuels et une assurance-vie, et du régime de retraite 401(k) proposé par l'ICANN à son personnel.

Doug Brent

Directeur de l'exploitation
à partir du 13 décembre 2006
jusqu'au 2 août 2010

Sa rémunération est constituée d'un salaire de base annuel de 270 000 USD, d'un logement de fonction de 24 000 USD par an non imposable, d'une prime de risque supplémentaire allant jusqu'à 48 pour cent du salaire de base annuel et des régimes de prévoyance, maladies et congés couvrant les frais médicaux, dentaires et visuels et une assurance-vie, et du régime de retraite 401(k) proposé par l'ICANN à son personnel.

Paul Levins

Vice-président directeur général des Affaires générales
à partir du 17 septembre 2006
jusqu'au 31 décembre 2009

Levins a perçu des indemnités de licenciement en janvier 2010 correspondant à l'équivalent de six mois de salaire de base. Sa rémunération était constituée d'un salaire de base annuel de 220 000 USD, d'un logement de fonction de 48 000 USD par an non imposable, d'une prime de risque supplémentaire allant jusqu'à 30 pour cent du salaire de base annuel et des régimes de prévoyance, maladies et congés couvrant les frais médicaux, dentaires et visuels et une assurance-vie, et du régime de retraite 401(k) proposé par l'ICANN à son personnel. L'année passée, M. Levins a également été remboursé de certains autres frais associés à son déplacement à Los Angeles, en Californie et à Washington, DC.

John Jeffrey

Secrétaire du conseil général
à partir du 2 septembre 2003

Sa rémunération est constituée d'un salaire de base annuel de 230 000 USD, d'une prime de risque supplémentaire allant jusqu'à 30 pour cent du salaire de base annuel et des régimes de prévoyance, maladies et congés couvrant les frais médicaux, dentaires et visuels et une assurance-vie, et du régime de retraite 401(k) proposé par l'ICANN à son personnel.

Kurt Pritz

Vice-Président de l'exploitation
à partir du 2 septembre 2003
Vice-président Directeur, Services
13 décembre 2006

Sa rémunération est constituée d'un salaire de base annuel de 245 000 USD, d'une prime de risque supplémentaire allant jusqu'à 30 pour cent du salaire de base annuel et des régimes de prévoyance, maladies et congés couvrant les frais médicaux, dentaires et visuels et une assurance-vie, et du régime de retraite 401(k) proposé par l'ICANN à son personnel.

Kevin Wilson

Directeur financier
à partir du 26 juin 2007
jusqu'au 15 janvier 2011

Sa rémunération est constituée d'un salaire de base annuel de 170 000 USD, d'une prime de risque supplémentaire allant jusqu'à 20 pour cent du salaire de base annuel et des régimes de prévoyance, maladies et congés couvrant les frais médicaux, dentaires et visuels et une assurance-vie, et du régime de retraite 401(k) proposé par l'ICANN à son personnel.

ANNEXES

GLOSSAIRE

ALAC	At-Large Advisory Committee (comité consultatif des utilisateurs d'Internet)	IDNA	Utilisation des noms de domaine internationalisés dans les applications
ALS	Structure At-Large	ITAR	Interim Trust Anchor Repository
AoC	Affirmation des engagements	IRTP-WG	groupe de travail sur les politiques de transfert entre registres
ATRT	Équipe d'audit en matière de responsabilité et de transparence	KSK	Key Signing Key
BCEC	Comité d'évaluation des candidats au conseil d'administration At-Large	MONIC	Macao Network Information Center
DURZ	Zone racine délibérément invalidable	NTIA	National Telecommunications and Information Administration
CITEL	Inter-American Telecommunication Commission	PEDNR-WG	Post-Expiration Domain Name Recovery Working Group (groupe de travail de récupération de noms de domaines expirés)
ccNSO	Organisation de soutien aux politiques de codes de pays	RAA	Accord d'accréditation du bureau d'enregistrement
ccTLD	Nom de domaine de premier niveau de code pays	RALO	Organisation At-Large régionale
CDNC	Chinese Domain Name Consortium	RAP-WG	groupe de travail sur les politiques d'abus d'enregistrement
CNNIC	China Internet Network Information Center	RFC	Demande de commentaires
DNS	Système de noms de domaine	RIR	Registre Internet régional pour les adresses IP
DNSSEC	Domain Name System Security Extensions (extensions de sécurité du système de noms de domaines)	SSAC	Comité consultatif pour la sécurité et la stabilité
DNS-CERT	Équipe d'intervention d'urgence sur les ordinateurs du système de noms de domaine	SOP-WG	groupe de travail stratégique et opérationnel
GAC	Comité consultatif gouvernemental	TCCR	Représentant de confiance de la communauté
gTLD	nom de domaine générique de premier niveau	TLD	domaine de premier niveau
GNSO	Generic Names Supporting Organization (organisation de soutien des noms génériques)	TWNIC	Taiwan Network Information Center
HKNIC	Hong Kong Network Information Centre	UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
IANA	Autorité pour les noms et numéros assignés	ZSK	Zone Signing Key
IETF	comité de réflexion qui développe et promeut les standards Internet		
IDN	Nom de domaine internationalisé		



ICANN

ICANN
Rapport annuel 2010

Crédits photos

Toutes les photos présentant l'image « One Laptop Per Child » (un portable par enfant) (couverture et page de garde) sont utilisées sous licence d'attribution de Creative Commons, certains droits sont réservés par « One Laptop Per Child » via Flickr. Toutes les autres photos proviennent de l'ICANN ou sont des photos de stock achetées.

Conception

Common Ground Creative, Los Angeles
www.commongroundcreative.com



■ La mission de l'ICANN consiste à garantir un Internet mondial stable et unifié.

Pour contacter une personne sur Internet, vous devez taper une adresse sur votre ordinateur : un nom ou un numéro. Cette adresse doit être unique pour permettre aux ordinateurs de s'identifier entre eux. L'ICANN coordonne ces identificateurs uniques à l'échelle mondiale. Sans cette coordination, nous n'aurions pas le réseau Internet mondial unique que nous connaissons.

La société ICANN a été fondée en 1998 et rassemble, au sein d'une organisation à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, des participants du monde entier qui œuvrent à la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'interopérabilité d'Internet. Elle encourage la concurrence et développe des politiques d'identifiants Internet uniques.

L'ICANN ne contrôle pas le contenu publié sur Internet. Elle ne peut mettre fin au spam et ne gère aucunement l'accès à Internet. Mais de par le rôle de coordination qu'elle joue au sein du système d'attribution de noms sur Internet, elle exerce une influence non négligeable sur le développement et l'évolution d'Internet.



UN SEUL MONDE. UN INTERNET.

Los Angeles 4676 Admiralty Way, Suite 330 Marina del Rey, CA 90292 États-Unis Tél. : +1 310 823 9358 Fax : +1 310 823 8649	Silicon Valley 325 Lytton Avenue, Suite 300 Palo Alto, CA 94301 États-Unis Tél. : +1 650 684 0200 Fax : +1 650 328 2659	Washington, DC 1101 New York Avenue, NW, Suite 930 Washington, DC 20005 États-Unis Tél. : +1 202 570 7240 Fax : +1 202 789 0104	Bruxelles 6 Rond Point Schuman, Bt. 5 B-1040 Bruxelles BELGIQUE Tél. : +32 2 234 7870 Fax : +32 2 234 7848	Sydney Level 2, 48 Hunter Street Sydney NSW 2000 AUSTRALIE Tél. : +61 2 8236 7900 Fax : +61 2 8236 7913
--	---	---	--	---